La LIBERTÉ

85 ans
Je le vis, je le lis

Vol. 85 n°33 • du 27 novembre au 3 décembre 1998 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Citation de la semaine

«L'activité qui a probablement le mieux marché, c'est le kidnapping des hamsters.»

Tous les moyens sont bons en éducation. Rita Doyon de Notre-Dane-de-Lourdes a opté pour la zoothérapie.

■ Page 27.



À la recherche d'idées de cadeaux pour Noël? Offrez *La Liberté* et recevez cette jolie horloge. Détails en page 12.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

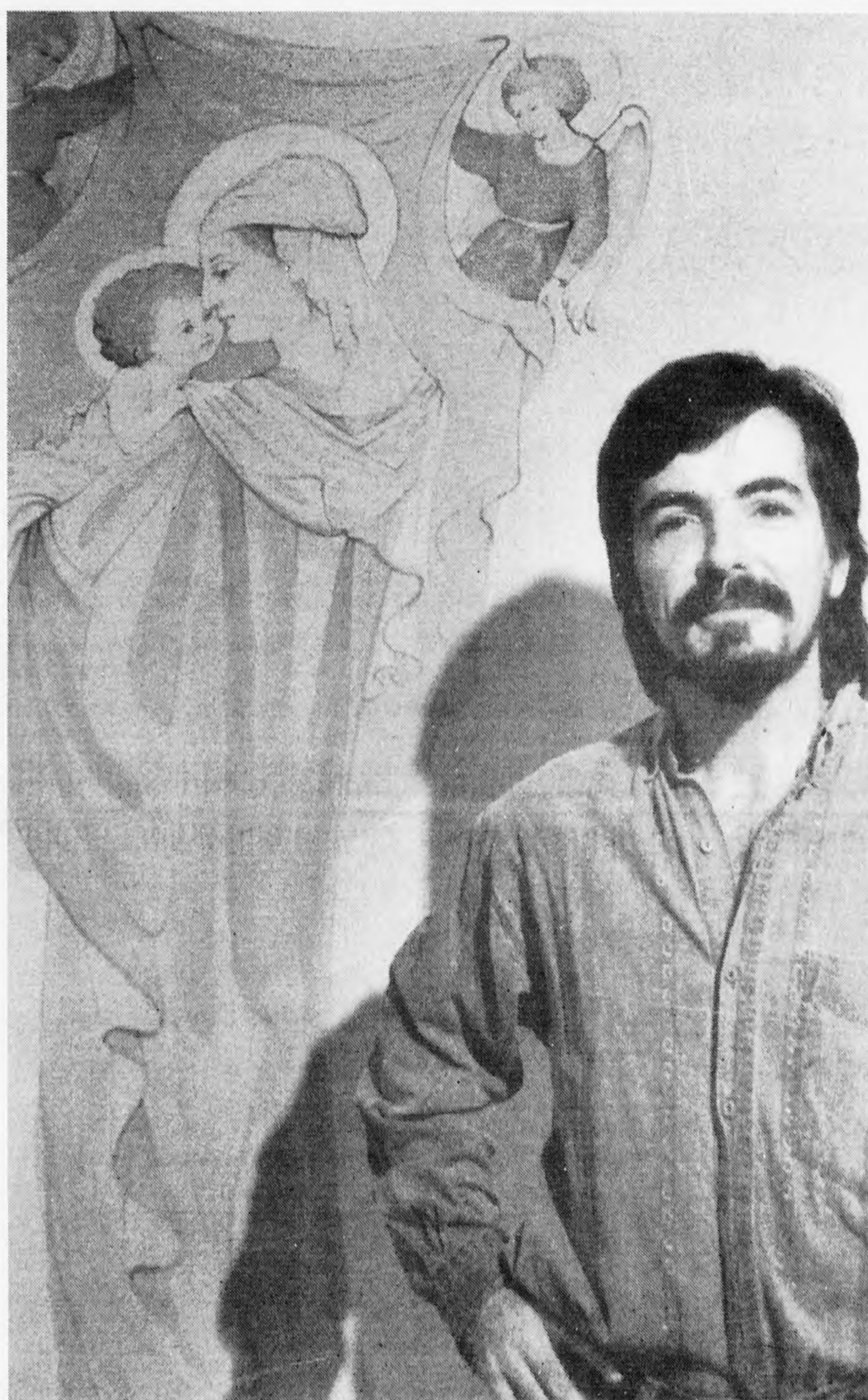


photo: Anie Cloutier

Le Michel-Ange de Sainte-Geneviève

L'artiste Robert Freynet, aidé de plusieurs complices, a redécouvert l'art du faux fresque, style qu'il fait revivre dans sa maison de Sainte-Geneviève. ■ Page 9.

Une histoire de cœur

Malgré l'ultimatum de l'Office des hôpitaux de Winnipeg concernant le transfert du département de cardiologie, l'Hôpital général Saint-Boniface ne s'avoue pas vaincu.

■ Page 3.

Dette, santé ou éducation?

Seriez-vous capable de gérer un budget de 5,6 milliards $? La Province consulte avant de finaliser son budget. Aperçu de ce qu'en pensent les gens de Sainte-Agathe.

■ Page 22.

DSFM

Candidats recherchés

Les comités régionaux de la région est, ouest et sud sont toujours à la recherche de candidats pour combler les nombreux postes de représentants régionaux laissés vacants lors des élections de la Division scolaire franco-manitobaine le 28 octobre.

Dans la région est, cinq postes sont toujours vacants et le comité régional poursuit son travail de recrutement. «On a une situation délicate en terme de quorum, c'est donc important pour notre fonctionnement de trouver du monde, explique la présidente Hélène Dusablon. Mais j'ai l'impression que tous les candidats intéressés sont déjà impliqués.»

Dans l'ouest, le recrutement a remporté plus de succès, indique le président Antonio Simard. «On a déjà un candidat pour combler le poste à Saint-Laurent. L'ancien comité régional doit se rencontrer par téléphone dès que nous aurons un candidat pour Notre-Dame-de-Lourdes. Je m'attends à ce que nous ayons une équipe complète pour notre prochaine réunion le 17 décembre.»

Enfin, dans le sud, le poste à l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste reste vide, mais deux noms ont été avancés pour le quartier de Saint-Pierre. «Le comité scolaire a avancé deux noms, indique la présidente du comité régional, Anne-Marie Fillion. Mais nous préférons que le comité scolaire fasse lui-même le choix de son représentant. On aurait aimé que tous les postes soient comblés pour notre réunion du 7 décembre, mais je ne pense pas que ça sera possible.» Anne-Marie Fillion, élue commissaire il y a quelques semaines, a dû céder son poste pour des raisons de santé. Le commissaire sortant André Carbonneau a donc été réélu à la commission scolaire.

A. C.

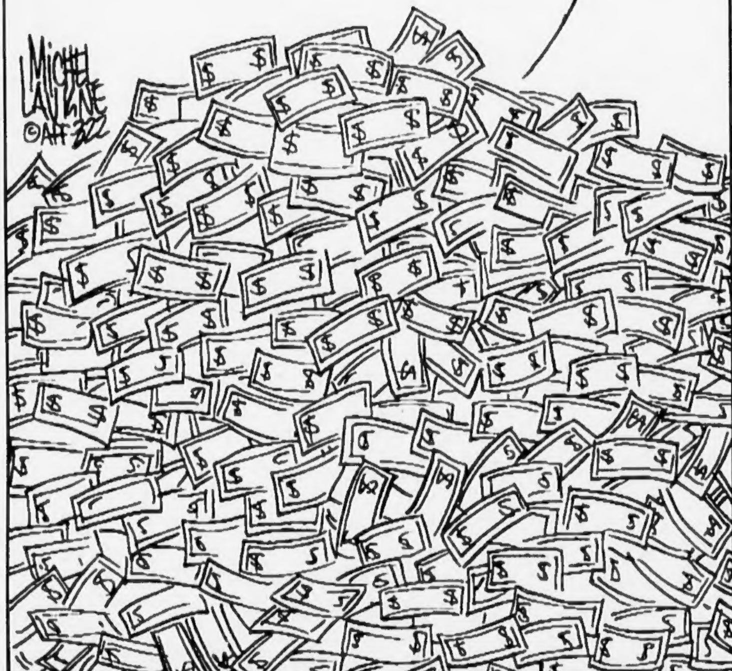
Lire aussi nos textes sur le comité urbain en pages 6 et 7.



photo: Marc-Éric Bouchard

Les filles de la 7e année de l'école Noël-Ritchot ont défait l'école Précieux-Sang lors du Championnat de volley-ball de la Division scolaire franco-manitobaine présenté le 20 novembre dans différentes écoles. ■ Page 18.

Coup d'œil national





La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER**, **Marc-Éric BOUCHARD**, **Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD**, **Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

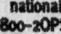
Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455

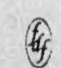


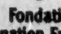






OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700





Fondation Donatien Frémont

Santé

La cardiologie, un programme que l'hôpital a à cœur

Les employés et la direction de l'Hôpital général Saint-Boniface ne sont pas prêts à abandonner le programme de chirurgie cardiaque.

Anie CLOUTIER

Les quelque 300 employés du département de cardiologie de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) sont sortis frustrés, inquiets et déçus d'une rencontre, convcquée par l'Office des hôpitaux de Winnipeg (OHW) le 20 novembre et qui avait pour but d'informer les infirmières, anesthésistes et médecins sur la façon dont l'OHW comptait procéder à la consolidation des soins cardiaques.

«Les représentants de l'OHW nous ont dit que ça allait prendre trois à cinq ans pour compléter le transfert au Centre des sciences de la santé (CSS), indique une infirmière en salle d'opération, Mona Monnin. Ils nous ont dit qu'on avait beau faire autant de pressions qu'on voulait auprès des médias, ils ne changeraient pas leur décision et que la raison principale pour ce transfert était la proximité du CSS à l'Hôpital pour enfants. On a aussi appris que les trois médecins qui ont proposé le transfert du programme sont affiliés au CSS. Ce n'est pas juste! Sans représentation, quelle chance a l'HGSB? On n'a pas besoin de prouver qu'on a un bon programme de chirurgie cardiaque. C'est déjà fait! Mais présentement, le moral est très bas dans la salle d'opération. D'ailleurs, cinq de nos anesthésistes prévoient partir d'ici juillet.»

Selon le plan de rationalisation mis de l'avant par l'OHW en mai 1998, la cardiologie n'est pas le seul programme que perdrait Saint-Boniface aux profits du CSS. La neurochirurgie doit aussi y être transférée. Mais si le transfert du programme cardiaque touche une corde sensible, c'est que c'est à Saint-Boniface que le programme a été lancé il y a près de 40 ans.

«Le Dr Cohen a lancé le programme en pratiquant la première chirurgie cardiaque au Manitoba à la fin des années 1950, indique le directeur des services généraux, Jean Piché. Depuis ce temps, l'HGSB s'est bâti une bonne réputation dans ce domaine. Son Centre de recherche est reconnu au plan international pour ses recherches dans ce domaine. L'avenir du programme de recherche est d'ailleurs une de nos préoccupations majeures. Nous ne savons pas quel impact aurait le déménagement du programme au CSS sur le financement de la Fondation. La chirurgie cardiaque est donc un programme que nous avons à cœur et les gens qui travaillent dans ce programme sont très passionnés. Ils savent qu'ils offrent un service de très haute qualité et les arguments de l'OHW sont difficiles à comprendre.»

Les employés, les Sœurs Griseset l'HGSB n'ont pas rendu les armes dans cette affaire. «L'hôpital se bat encore pour garder le programme, indique Jean Piché. L'OHW nous dit qu'on a encore entre trois et cinq ans et beaucoup de choses peuvent changer dans ce laps de temps. Notre défi sera de prouver qu'un programme offert dans deux hôpitaux est dans le meilleur intérêt de tous, que cette approche est non seulement efficace, mais répond aux besoins de nos patients. Saint-Boniface a déjà les salles d'opération, les salles de soins intensifs et le personnel alors qu'il faudra trois à cinq ans pour rénover les locaux du CSS.» À noter que les deux institutions de santé effectuent chacune annuellement environ 400 opérations cardiaques. Saint-Boniface dispose cependant d'installations plus modernes. En effet, les 14 salles d'opération de même que les laboratoires ont été entièrement rénovés en 1992.

Le plan de rationalisation de l'OHW n'est cependant pas entièrement négatif pour l'HGSB, signale Jean Piché. En effet, selon les plans, Saint-Boniface recevrait une plus grande part de la chirurgie oto-rhino-laryngologique, de la chirurgie plastique, des services orthopédiques, de la chirurgie vasculaire et de la chirurgie générale. La clinique sur la douleur serait désormais centralisée à Saint-Boniface. Cette réorganisation a déjà débuté dans certains départements ou sera mise en place dans les prochaines années. «Mais il est trop tôt pour dire si Saint-Boniface perdra ou gagnera des employés au bout du compte», indique Jean Piché.

Une urgence désengorgée?

Le déménagement à Misericordia de 40 lits de longue durée, une des mesures avancées par l'OHW, a été bien reçue par l'HGSB. La semaine dernière sept patients de Saint-Boniface en attente de placement à long terme ont été transférés à Misericordia, une mesure qui devrait permettre de libérer l'urgence de Saint-Boniface, croit Jean Piché. «Ce problème n'est pas unique à Saint-Boniface et exige une réorganisation du système dans son ensemble. Sur ce point, je crois que l'OHW se lance dans la bonne direction. Par ailleurs, Saint-Boniface veut depuis longtemps rénover sa salle d'urgence qui ne satisfait plus aux besoins des patients et est un environnement pitoyable de travail pour nos employés.»

Saint-Boniface a d'ailleurs récemment obtenu l'approbation du ministère de la Santé pour rénover sa salle d'urgence. Le projet, qui bénéficie d'une aide de 2 millions $ de la Province, devrait débuter à la mi-février et être complété en six mois. «Nous prévoyons que les rénovations auront un impact minime sur le fonctionnement de la salle d'urgence, précise Jean Piché. Nous avons d'ailleurs soumis un plan d'action à cet effet et attendons la réponse du Ministère pour procéder avec les travaux.» Les rénovations permettront de doubler le nombre de salles d'examen, qui passera de six à 12, et accorderont aussi plus d'espace aux civières.»

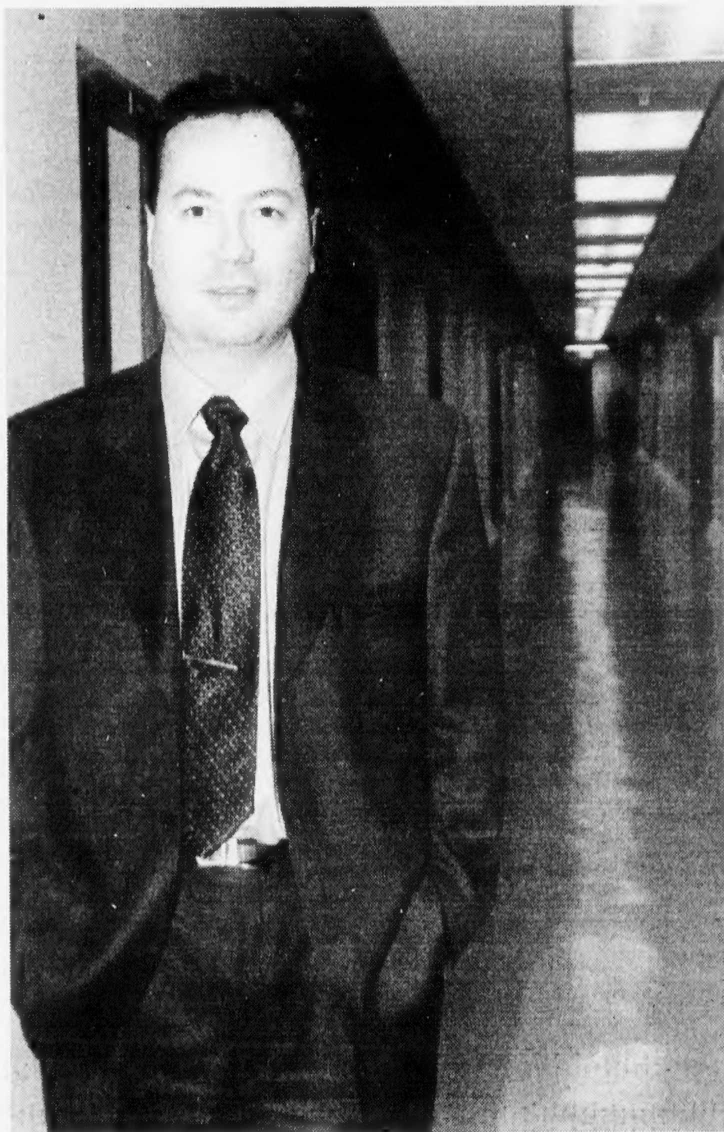


photo: Anie Cloutier

Jean Piché: «La chirurgie cardiaque est un programme que nous avons à cœur et les gens qui travaillent dans ce programme savent qu'ils offrent un service de très haute qualité. Les arguments de l'OHW sont difficiles à comprendre.»



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

A.G.P.

Éditorial

Des leçons à tirer

Depuis quelques semaines, l'espace habituellement disponible dans *La Liberté* pour les lettres des lecteurs a doublé. Les événements survenus à la Division scolaire franco-manitobaine suscitent de nombreux commentaires de gens qui s'intéressent au sort de la gestion scolaire, souvent parce qu'ils ont rêvé longtemps aux possibilités nouvelles qu'allaient susciter la naissance d'une division scolaire qui nous appartienne, et que la réalité n'est pas conforme aux rêves qu'ils avaient entretenus.


par Sylviane LANTHIER

Sur les raisons qui expliquent la crise actuelle et sur les correctifs à apporter, les avis se multiplient, qu'ils nous parviennent par écrit ou qu'ils se manifestent par des commentaires, très nombreux, que des gens de tous les milieux et de toute provenance nous ont fait depuis la publication de l'édition du 6 novembre dernier.

L'ampleur de ces réactions, comme le nombre de lettres, dit assez bien à quel point l'avenir de la Division scolaire franco-manitobaine préoccupe la communauté dans son ensemble. Ils sont nombreux, ceux qui observent la progression de la DSFM depuis ces débuts et qui constatent que l'exercice du pouvoir par les élus a de nombreuses défaillances, qui ne sont pas dues dans leur ensemble aux seuls défauts de la structure, mais aussi au manque de vision, de cohérence, à l'incapacité face à laquelle se sont trouvés les commissaires de s'entendre sur un «plan de match» fondamental, quitte par la suite à discuter avec énergie certaines des stratégies nécessaires pour atteindre leurs objectifs. D'autres estiment que les commissaires ont trop voulu administrer au lieu de gérer, paralysant souvent leurs propres administrateurs. Et d'autres encore questionnent la nécessité de multiplier la tenue de comités comme l'ont fait les commissaires depuis les débuts.

Et la question qu'on peut poser aujourd'hui, c'est: comment s'organisera la suite des événements? Quelles seront les réactions des élus face à cette multitude de commentaires et à l'expression par plusieurs d'une inquiétude tenace? Sauront-ils être à l'écoute de tous ceux et celles qui exigent des changements dans les comportements, le respect de règles du jeu plus transparentes, la tenue de débats plus ouverts, la cessation de luttes intestines stériles?

L'an dernier, la francophonie manitobaine a du passer au travers d'une autre crise qui n'a pas été facile, alors que de nombreux organismes remettaient en cause la Société franco-manitobaine dans le dossier de l'Entente Canada-communauté. On a vu alors des élus entamer un processus de consultation le plus ouvert possible, permettre à des gens de verbaliser leurs inquiétudes, leurs frustrations et leurs préoccupations, dans un climat d'ouverture et de respect. On a vu un organisme important de la communauté faire son examen de conscience, accepter les critiques formulées à son égard, se comporter avec maturité, de façon à trouver des solutions qui permettent à tous de se sentir plus à l'aise au sein d'un processus qui reste difficile, celui de la renégociation de l'entente Canada-communauté.

L'ouverture, l'écoute, le dialogue, le respect de ses partenaires, le partage de l'information et des responsabilités ont permis aux organismes de régler cette crise et d'entrevoir l'avenir d'un oeil beaucoup plus serein.

La DSFM a elle aussi besoin, aujourd'hui, d'être à l'écoute de la communauté et des parents. Les élus ont la responsabilité de prêter l'oreille aux inquiétudes exprimées et d'en tirer les leçons qui s'imposent. Y a-t-il une autre voie pour sortir de la crise actuelle?







À VOUS la parole

Des précisions

Madame la rédactrice,

La Société de développement communautaire de Montcalm (SDCM) tient à informer les lecteurs de *La Liberté* au sujet d'un article intitulé «Un savon naturel à prix raisonnable», publié du 13 au 19 novembre 1998. Nous voulons préciser que l'entreprise de Miranda Dorno, Miranda Lynn Soaps à Saint-Jean-Baptiste, a bien reçu un appui sous la forme d'un octroi et d'un prêt pour sa nouvelle entreprise grâce à un programme de financement que nous gérons.

La SDCM a agi d'une façon ponctuelle et efficace pour approuver ce prêt et notre cliente a bien appréciée notre aide à ce moment crucial afin de lui permettre de démarrer son entreprise. À cause d'un malentendu, l'article donne l'impression que la SDCM a pris trop de temps pour prendre une décision et que l'entreprise a manqué la saison des Fêtes pour vendre son produit. En réalité, la SDCM a pris seulement huit jours pour analyser la demande et approuver le prêt et l'octroi.

C'est le cas pour presque toutes les nouvelles entreprises, la préparation et la planification prennent beaucoup de temps. À cause des pourparlers avec plusieurs intervenants pendant plusieurs mois l'entreprise en question a subi ces délais. Pour bien réussir, c'est souvent nécessaire.

Nous souhaitons bon succès à Mirando Dorno et sa nouvelle entreprise. Nous souhaitons aussi passer à l'action avec d'autres projets «Miranda» pour rehausser la vitalité économique de la municipalité de Montcalm.

Philippe Sabourin
Saint-Jean-Baptiste
Le 23 novembre 1998

Nous appuyons nos représentants

Madame la rédactrice,

Suite à des articles qui ont paru dans votre journal au cours des dernières semaines, nous, le Comité scolaire de l'école Lavallée, voulons exprimer notre appui total et complet à l'endroit de nos représentants régionaux, M. Maurice Auger et Mme Carmelle Boily-LeDorze.

Leur dévouement et leur participation au comité scolaire et à ses multiples sous-comités est exemplaire. Ils ont grandement contribué à faire avancer des dossiers importants tels que l'amélioration du service de transport scolaire et la construction éventuelle de notre centre scolaire communautaire.

M. Auger a aussi œuvré à faire avancer plusieurs dossiers divisionnaires importants, dont ceux d'identifier le sous-financement des écoles de la DSFM et les besoins de nos communautés dans une entente Canada-Manitoba renouvelée.

Au sujet de la démarche actuelle en vue d'élire des commissaires à l'urbain, le Comité scolaire de l'école Lavallée encourage tous les intervenants à respecter le processus démocratique établi et continue d'appuyer sans réserves M. Auger et Mme Boily-LeDorze.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Suzanne Therrien-Richards
Co-présidente
Comité scolaire de l'école Lavallée
Le 24 novembre 1998

À VOUS la parole

Parents formés, parents efficaces!

Madame la rédactrice,

L'article *Vaut mieux tard que jamais* de la semaine dernière laisse entendre que la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba aurait attendu cinq ans avant de mettre sur pied des sessions de formation à l'intention des parents. Nous voulons corriger ceci.

La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba oeuvre depuis 1976 à représenter et promouvoir les intérêts des parents francophones en éducation. Reconnaissant l'importance de la formation des parents gestionnaires, la Fédération établit **l'École des parents**. N'ayant ni murs, ni pupitres, elle se transporte et s'installe où les parents la demandent. Elle offre une gamme riche et variée d'ateliers conçus sur mesure et selon les besoins des parents tels : **Le bon fonctionnement d'un comité, Le travail d'équipe et leadership, Consultation, Recrutement des bénévoles, L'école communautaire, L'élaboration d'un plan d'action, Réunion annuelle des parents, Résolution de conflits, Les comités scolaires/Comités de parents...** Depuis les débuts de la DSFM, et contrairement à ce que laisse entendre *Vaut mieux tard que jamais*, La Fédération invite les parents des comités scolaires à profiter des services de formation de la Fédération et offre de 20 à 30 ateliers de formation par année selon la demande et le choix des groupes membres. Les parents gestionnaires doivent premièrement reconnaître l'importance de cette formation, allouer et planifier un certain temps pour cette formation et commander la formation voulue. Ceci exige une prise en charge locale des parents face à leurs besoins en formation.

La Fédération invite tous les comités de parents de l'urbain et du rural à se regrouper au moins deux fois par année pour permettre l'échange et le partage entre eux. Les parents choisissent ou non d'y participer mais le service est toujours là.

Les présidentes sortantes des comités scolaires, Mesdames Bouchard et Giasson, constatent et soulignent qu'il y a un manque d'information et de formation au sein des comités scolaires. Nous espérons que les membres du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté ont pris note de ces constatations. Il y a cinq ans que la Fédération revendique le financement nécessaire pour assurer la formation continuelle des parents gestionnaires. Le financement diminue d'année en année et les besoins en formation augmentent. Il y a un renouvellement constant des parents au sein des comités et, de plus en plus, les parents s'éveillent et veulent s'outiller pour mieux prendre leur place au sein des comités scolaires.

Le comité scolaire réunit les partenaires-parents, directeur, enseignant(s), élève(s) et représentant régional - autour du projet éducatif de l'école française. Ce partenariat doit être fondé sur la confiance et le respect, sur une communication ouverte et honnête, sur le partage des risques, des pouvoirs, des responsabilités et des avantages, sur la redevabilité, sur des rôles et responsabilités très clairs... Sans ce partenariat le projet éducatif perd toute sa vitalité. Il est le moteur de la démarche.

Réunir les partenaires autour d'une même table n'assure pas automatiquement un partenariat de collaboration. Les partenaires tant au niveau local que provincial doivent travailler à établir ce partenariat de collaboration. La Fédération initie cet automne avec les parents, au niveau local, et avec ses partenaires, au niveau provincial, une **réflexion** face à ce partenariat. Les partenaires pourraient se poser les questions suivantes : Quelle contribution suis-je prêt à apporter? Quel rôle et responsabilité est-ce que je veux assumer? Quelles sont mes attentes face aux autres partenaires? Quelles sont mes attentes par rapport au partenariat? Quelle est ma motivation de m'engager? Cette réflexion mènera à un **dialogue** entre les partenaires et à une **négociation** des fondements du partenariat. L'erreur commise fut de tenir pour acquis qu'en s'assoyant ensemble autour de la même table on saurait automatiquement comment travailler ensemble.

La Fédération demande donc aux partenaires en éducation et aux bailleurs de fonds de bien vouloir reconnaître et respecter la place des parents et de leur Fédération en éducation. Les parents, tout comme les directeurs, les enseignants, les élèves et les représentants régionaux, ont droit à leur organisme provincial, ont droit de se regrouper comme entité de parents sans avoir à contrer les pressions négatives et parfois destructives de certains partenaires.

Les parents gestionnaires formés et devenus forts et efficaces dans leurs rôles et responsabilités sauront mieux respecter la place des autres partenaires et mieux contribuer au projet éducatif de l'école au coeur duquel apprennent et grandissent nos enfants.

Diane Dornez-Laxdal
Présidente de la FPCP
Le 24 novembre 1998

La DSFM doit se pencher sur sa MISSION

Il n'est pas nécessaire ni souhaitable que les commissaires de la DSFM fonctionnent à base de clans. Le revenu provenant de la taxe foncière ou le revenu provenant de la contribution de base fournie par la province et fondée sur le nombre d'élèves ne devraient pas être les facteurs déterminants pour le bon fonctionnement de la commission scolaire. Le secteur urbain l'emporte du côté de la taxe foncière et le secteur rural l'emporte du côté de la contribution provinciale à cause du plus grand nombre d'élèves. Faut-il pour autant couper l'enfant en deux? N'est-il pas préférable pour l'ensemble des élèves franco-manitobains que les commissaires se rallient autour de l'énoncé de mission suivant, adopté par la DSFM peu après sa création:

"La Division scolaire franco-manitobaine, consciente de son rôle unique au Manitoba, au Canada et dans un monde en perpétuel changement, a pour mission:

• d'assurer une formation de qualité à sa population estudiantine francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autonomes, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture;

• d'établir un projet éducatif communautaire, géré par les parents francophones du Manitoba, et qui reflète les intérêts et les valeurs du milieu franco-manitobain."

Quiconque suit, même de loin, ce qui se passe présentement au sein de la DSFM, serait porté à croire que cette énoncé de mission a été aboli. Si les commissaires se penchent sérieusement sur cet mission et y consacrent leur engagement, ils trouveront peut-être matière à former équipe pour jouer le rôle «unique» qui leur revient pour assurer le développement des élèves franco-manitobains dans les domaines pré-cités et pour assurer le succès du projet éducatif communautaire dans les intérêts de la communauté franco-manitobaine. Il n'y a rien à gagner à s'arracher la couverture soit du côté urbain ou du côté rural. Mais il y a tout à perdre.

Faut-il obligatoirement que la balance du pouvoir décisionnel soit détenue par ceux qui sont mieux nantis ou ceux qui paient proportionnellement plus? Un pays, une province, une municipalité ou encore un organisme élu qui fonctionne à base de cette prémisse est-il nécessairement plus juste, plus démocratique, et plus équitable envers ses électeurs?

La principale préoccupation des élus doit être de répondre aux attentes et aux besoins des électeurs qu'ils représentent. Je sais qu'en politique, le pouvoir de décider appartient, en partie avec le gouvernement, c'est-à-dire avec la formation qui a remporté plus de sièges qu'une des autres formations ou qui peut former une alliance. Aussi, dans un système démocratique, le groupe qui prend les décisions ne reste jamais longtemps en place à moins d'agir pour le plus grand bien de tous. Il en est de même pour une commission scolaire. Sa préoccupation prioritaire devrait être la qualité de l'éducation offerte à l'ensemble des enfants qui sont sous la tutelle des parents.

Regardons ce qui se passe ici même dans notre pays. N'est-il pas vrai que la classe moyenne, plus forte par ses nombres et ses contributions en taxes, se sent parfois choquée lorsque le gouvernement prend des décisions qui favorisent le groupe plus riche même s'ils sont moins nombreux. N'est-il pas plus équitable de fournir à tous, à titre d'exemple, des services de santé de qualité égale? D'ailleurs, au sein de notre système gouvernemental, il y a un mécanisme de péréquation pour redistribuer aux provinces plus pauvres, une partie des revenus provenant des provinces plus riches. On cherche par là à être plus équitable et à rehausser quelque peu l'égalité des chances pour ces provinces qui sont moins riches soit parce qu'elles sont moins favorisées en terme de ressources, de situation géographique, de climat, etc. On cherche ainsi à leur donner la possibilité d'améliorer leur situation et de se rapprocher de la situation de ceux qui sont plus favorisés.

Cette vision doit faire partie de notre comportement au sein de la communauté franco-manitobaine. Ne devons-nous pas chercher à donner accès à des services éducatifs, les meilleurs possible, à tous les membres de cette famille. D'autant plus qu'elle se trouve dans une situation précaire et que son existence même est en péril chaque fois qu'un ou quelques membres tentent de s'accaparer d'une plus grande part de la tarte au dépends des autres membres de la famille. La DSFM doit poursuivre l'objectif des meilleurs services éducatifs pour toute sa clientèle. D'ailleurs même au sein d'une division scolaire urbaine, comme celle de Winnipeg, il y a des quartiers plus pauvres que d'autres et même au sein des quartiers mieux nantis il y a des résidences qui paient moins en taxes. Pourtant, personne n'irait jusqu'à dire qu'ils n'ont pas droit aux mêmes services éducatifs.

Ça ne veut pas dire qu'il ne faut rien changer. Mais les formules de changements qui vont carrément à l'encontre de la mission ne peuvent pas être prises sans une consultation des parents qui sont à la base de la gestion telle que décrit dans l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Les franco-manitobains ont mené une longue lutte pour obtenir un plus haut degré de contrôle sur leur système scolaire afin de mieux répondre à leurs besoins. Les commissaires n'ont pas obtenu le mandat de changer les fondements du système scolaire. À tout le moins, ils doivent au préalable engager le débat auprès des parents. Quant aux parents, il est grand temps de s'impliquer pour donner vie à la mission de la Division scolaire franco-manitobaine.

Gérard Lécuyer
Saint-Boniface
Le 25 novembre 1998



Tribune *libre*

Le partenariat : l'école de la vie

par Jean-Pierre Dubé

Quand les parents ont revendiqué la gestion scolaire, ils avaient en tête de mettre au monde un nouveau partenaire. Vous comprendrez que les commissions scolaires de la majorité n'étaient pas des partenaires.

Un partenaire, c'est un égal avec qui on partage une vision, des valeurs, des responsabilités, des risques et des bénéfices, dans un esprit de complémentarité et de respect mutuel. Le respect mutuel porte sur l'autonomie de chacun des partenaires, de sa mission et de son mandat, ainsi que de ses responsabilités face à des membres.

Voilà pour l'idéal. La réalité est toute autre.

Ce que les parents ont revendiqué, dans les faits, c'était un certain pouvoir. De juste cause. En passant par les tribunaux, la minorité a forcé la législature à céder certains pouvoirs. La graine de la discorde était ainsi profondément semée. Le climat de travail qui en est résulté n'est malheureusement pas favorable à la complémentarité essentielle entre le ministère de l'Éducation et la minorité.

La mise en œuvre de la gestion scolaire s'est donc effectuée sous le signe du pouvoir. Forts de la délégation accordée en vertu de la loi scolaire et élus par des parents, les nouveaux gestionnaires sont devenus le pouvoir. Voici le nouveau tyran qui remplace l'ancien !

Le nouveau a pris l'habit du précédant - rien de plus normal : qui a vécu sous le joug a tendance à reproduire le modèle qu'il a connu, avec toute sa dysfonctionnalité. Pas question de partager des valeurs, des risques et des bénéfices. Le débat sur la vision a été vite expédié. Pas question de partenariat : que les parents, les directions, les enseignants et les administrateurs prennent leur trou. Pas question de valeurs partagées et de complémentarité.

Les décisions sont prises dans l'ombre, à huis clos, en comptabilisant un à un des votes pour arriver à une majorité et imposer un point de vue. Pas question d'ouvrir le débat à la lumière du jour, de consulter, d'aller chercher le consensus le plus large possible sur des grandes orientations centrées sur l'apprenant.e.

Qu'est-ce qu'un.e francophone en milieu minoritaire en 1998 ? Quel est le profil de l'apprenant.e francophone idéal.e ? Quelles sont ses caractéristiques en termes de langue, culture et identité ? Quelles pédagogies permettront d'atteindre ces caractéristiques chez l'apprenant.e ? Quel est le profil de l'école française idéale ? Quel aménagement linguistique faut-il créer à l'école, au foyer, dans la communauté ? Quels résultats cherchons-nous ?

Quel processus permettra de répondre à ces questions ? Comment allons-nous prendre des décisions ? Comment faire pour que l'organisation produise des résultats ? De quels partenaires peut-on s'entourer ? Où commence et finit la responsabilité de chacun ? Comment partager les responsabilités à la satisfaction de tous ?

Comme les idées cohabitent mal avec le pouvoir, les préoccupations tournent autour des questions opérationnelles : combien de salaire allons-nous faire comme conseillers ? qui va présider quel comité ? allons-nous louer ou acheter ? Qui sera délégué au prochain congrès ? Qui a le droit de parole ? Qu'allons-nous couper dans le prochain budget ?

Plus les élu.e.s administrent au lieu de gouverner, plus ils s'enlisent dans la cuisine de tous les jours, plus ils empêchent le personnel de travailler, plus les crises se multiplient et plus les décisions sont prises en fonction des crises, et plus ça prend du temps de réunion pour essayer de tout contrôler.

Le résultat ? Des élus qui travaillent jour et nuit et qui s'en plaignent, et des professionnels qui n'osent plus prendre des décisions de peur de se faire critiquer, qui n'osent pas s'exprimer de peur de se faire mettre à la porte.

Voilà où nous en sommes. Les blessures du passé sont encore là, le cycle peut continuer. La guérison n'a pas eu lieu.

Se peut-il que, comme le jeune qui prend sa première gorgée d'alcool, la minorité n'a pas l'habitude du pouvoir ? La corruption vient-elle inévitablement en prêtant serment et en jouant dans la grosse ligue ?

Est-il possible que nous manquions de modèle de gouvernance, que la minorité soit mal préparée pour assumer la gestion scolaire ? Il est probable que la formation des élu.e.s soit insuffisante. Les élus sont-ils conscients de cette lacune ?

On parle d'éducation. Rappelons qu'il n'y a pas plus ignorant que celui qui croit savoir. Si nous voulons être bons - ne parlons surtout pas d'être les meilleurs - il faudra commencer par apprendre. Un parent ou un enseignant qui a cessé d'apprendre n'est pas un bon éducateur ; un commissaire qui ne connaît pas sa place n'est pas un bon gestionnaire. Qui osera initier la formation et la guérison collective ?

Il existe des modèles qui font la différence entre gouverner par des valeurs universelles débattues et négociées, d'une part, et administrer, une activité réservée au personnel, d'autre part. Il est temps d'abandonner les vieux rapports de force qui n'ont plus cours dans les couples et les familles, pas plus que dans le milieu éducatif et l'entreprise. Tenez-vous le pour dit : ce que vous faites, ça ne fonctionne plus !

Conseillers et parents, pourquoi ne pas retourner à l'école ? Pourquoi ne pas allez chercher des compétences additionnelles pour faire votre travail ? Chercher aussi le recul nécessaire pour ne faire que votre travail ? Surtout chercher l'humilité nécessaire pour devenir des partenaires ?

La gestion scolaire n'est-elle pas une occasion de décloisonner l'éducation et la remettre à la communauté ? Le défi est d'élaborer un nouveau modèle de communication entre partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

Le partenariat, n'est-ce pas l'école de la vie ?

COMITÉ RÉGIONAL URBAIN

Combler les dix postes avant les élections

Trois écoles de l'urbain demandent à leur comité régional de combler tous les postes de représentants avant de procéder à l'élection des commissaires.

Anie CLOUTIER

Au moment d'écrire ces lignes, les comités scolaires des écoles Précieux-Sang, Taché et Lacerte avaient l'intention de demander au Comité régional urbain (CRU) de combler les dix postes de représentants régionaux avant de procéder à l'élection des commissaires. Cette proposition devait être faite lors de la rencontre de l'ancien CRU le 25 novembre. Les trois comités scolaires demandent aussi qu'un seul commissaire soit nommé par école et que la présidence du CRU revienne à la cinquième école.

Comme l'indique le président du comité scolaire du collège Louis-Riel et porte-parole pour les présidents des cinq écoles de l'urbain, Claude Rochon, les présidents des cinq comités scolaires se sont rencontrés le 16 novembre pour formuler cette recommandation qui a été soumise à l'approbation de leur comité respectif. «Les présidents étaient tous sur la même voie, indiquait-il au lendemain de cette rencontre. Nous avons eu une très bonne communication. La rencontre a été positive et très encourageante.»

Le 24 novembre, Claude Rochon ajoutait: «On n'a pas voulu imposer notre proposition à nos comités où faire des pressions pour qu'ils l'adoptent. Les comités avaient le choix de l'accepter, de la refuser ou de la modifier.»

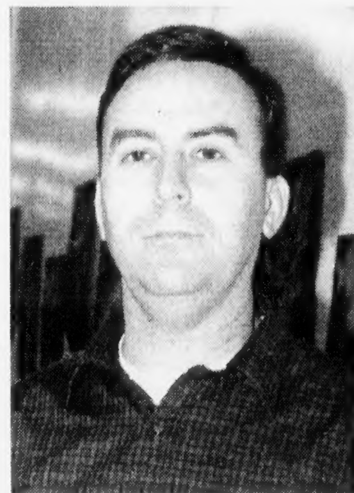
L'école Lavallée a choisi de ne pas appuyer la proposition. «Nous avons décidé d'appuyer le processus démocratique déjà en place, indique la co-présidente du comité scolaire de Lavallée, Suzanne Therrien-Richards. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de combler les trois postes vacants puisqu'il y aura déjà des élections partielles dans deux écoles. Ces élections porteront à sept le nombre de représentants au CRU qui aura donc quorum et pourra procéder à l'élection des commissaires.» Ce serait alors au nouveau CRU, dit-elle, de décider s'il veut que tous les postes soient comblés avant l'élection des commissaires. «Nous ne sommes pas opposés à ce que les trois représentants soient nommés avant la tenue des élections partielles. On ne voulait simplement pas lier les mains des représentants et retarder le processus.»

Le collège Louis-Riel estime pour sa part que huit représentants régionaux suffisent pour que le CRU puisse procéder à l'élection des commissaires. «Nos deux représentants régionaux, Marc Boily et René Perreault, étaient présents à le rencontre du comité scolaire, explique Claude Rochon. Ils ont fait une courte présentation et ont souligné l'importance pour le CRU de reprendre dès que possible ses activités en plus de manifester des inquiétudes quant à la possibilité de trouver des candidats pour remplir les dix postes de l'urbain.»

Au moment d'écrire ces lignes, la réunion extraordinaire de l'ancien CRU, le mercredi 25 novembre, n'avait pas encore eu lieu, mais Claude Rochon prévoyait présenter de vive voix la recommandation des comités scolaires et s'attendait à une forte présence des parents des écoles de l'urbain qui, dit-il, doivent se prendre en main. Claude Rochon dit souhaiter la reprise des activités du CRU dans les plus brefs délais tout en assurant une crédibilité au système.

Président de l'ancien CRU, Donald Tougas a convoqué cette rencontre extraordinaire du 25 novembre. «Notre mandat, dit-il, est de combler les trois postes (deux à Taché et un à Précieux-Sang) laissés vacants au moment des élections.» Les élections partielles à l'école Lacerte et Précieux-Sang, entraînées par la démission des représentantes Rachel Massicotte et Christiane Raby, sont un processus séparé, ajoute-t-il.

«Je souhaite que la rencontre du 25 novembre serve à établir une procédure pour la nomination des trois représentants régionaux manquants, indique Donald Tougas. Mais tout est possible. Le comité pourrait décider d'accepter une candidature, ce qui permettrait aussitôt au nouveau CRU de siéger et d'élire ses commissaires. Personnellement, je souhaiterais qu'il y ait dix personnes autour de la table avant de procéder aux élections. Comme ça, le système paraîtrait au moins juste. Je propose donc qu'on accepte les trois nominations en même temps, d'ici deux semaines. Cela donnerait le temps aux écoles Précieux-Sang et Lacerte de tenir leurs élections pour que tous soient présents au moment de la convocation du nouveau CRU.»


photo: Anie Cloutier

Claude Rochon.

Les candidats aux postes de représentant pour les écoles Lacerte et Précieux-Sang avaient jusqu'au 26 novembre pour manifester leurs intentions. Au moment d'aller sous presse, seule Rachel Massicotte comptait se présenter pour l'école Lacerte.

Pour sa part, Christiane Raby n'entend pas postuler pour le poste de représentante de Précieux-Sang. «L'ancien représentant, Roland Saurette considère se représenter, indique le président du comité scolaire de Précieux-Sang, Philippe Lessard. Le Dr Bazir Serushago (dont la candidature n'avait pu être retenue puisqu'il n'était pas résidant du Manitoba depuis au moins six mois), veut encore se présenter quand il le pourra. Moi même, je suis allé à plusieurs réunions du CRU et j'ai remarqué qu'il y avait là des personnalités très fortes. Comment est-ce que tu contrôles ces gens-là? Je ne poserais jamais ma candidature au CRU dans ces conditions. J'ai déjà un travail et une famille. Je n'ai pas besoin de ça dans ma vie. Et je connais plusieurs personnes qui ont la même réaction. Je ne sais donc pas si ça sera possible d'avoir dix personnes autour de la table, même si on aimerait tous ça à Précieux-Sang.»

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



27 NOVEMBRE 1998

Processus de soumission des demandes de financement pour 1999-2000

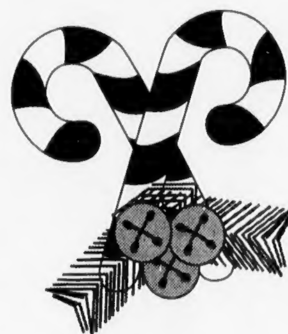
La Société franco-manitobaine amorcera prochainement des négociations avec le ministère du Patrimoine canadien dans le but de négocier une 2e entente Canada-communauté. Aucune entente n'a encore été conclue pour ce qui est de l'exercice 1999-2000 mais le Comité conjoint a choisi de mettre en marche le processus de soumission des demandes de financement pour l'année financière 1999-2000.

Ne sachant pas, en ce moment, quand l'Entente sera signée ni à quel moment les fonds seront confirmés, le Comité conjoint vous encourage à soumettre, dès maintenant, vos demandes de programmation et de projets afin d'en assurer le traitement dès le début de l'exercice. Le Comité conjoint propose donc un processus pour la présentation de demandes semblable à celui de 1998-1999, moyennant certaines restrictions.

Veuillez noter que la date limite pour soumettre une demande est le vendredi 18 décembre 1998. Prière de faire parvenir votre demande à l'attention du :

Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté
Case postale 6
208, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Natalie Gagné (Société franco-manitobaine) au 233-4915 ou au 1-800-665-4443 ou avec Diane Dorge (Patrimoine canadien) au 984-4875.



Soirée porte ouverte

La Société franco-manitobaine a le plaisir de vous inviter à sa soirée porte ouverte annuelle qui aura lieu le jeudi 17 décembre 1998 de 16 h 30 à 18 h 30 à ses bureaux de la Maison franco-manitobaine au 383, boulevard Provencher, pièce 212. La SFM profitera de cette occasion pour vous exprimer ses meilleurs voeux pour la période des Fêtes et pour lancer officiellement le Plan de développement global de la communauté francophone du Manitoba.

Pour plus de renseignements ou pour confirmer votre présence, téléphonez à la SFM au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Distribution des annuaires des services en français (Édition 1999)

Procurez-vous votre annuaire des services en français au Manitoba aux endroits suivants :

- **Caisses populaires du Manitoba ;**
- **Bibliothèque de Saint-Boniface ;**
- **Centre culturel franco-manitobain ;**
- **Bureau de Voyage Manitoba ;**
- **Société franco-manitobaine ; et**
- **Sur Internet à : www.franco-manitobain.org**

Pour réserver votre espace dans l'annuaire des services en français, édition 2000, contactez le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

DSFM

Le CRU veulent aller de l'avant

Le 5 novembre, cinq représentants élus de la région urbaine ont tenu des élections aux postes de commissaires, déclarées par la suite illégitimes par le gouvernement. La Liberté a voulu savoir quelles étaient leurs intentions et comment ils entrevoyaient l'avenir.

Pascal DUBÉ

Les reportages publiés récemment dans *La Liberté* n'ont pas eu l'heur de plaire à certains des représentants du Comité régional urbain (CRU) élus le 28 octobre. Ainsi, Marc Boily et Carmelle Boily-LeDorze ont catégoriquement refusé de répondre aux questions de *La Liberté*, parce que, disent-ils, ils n'ont plus confiance dans l'objectivité du journal. Marc Boily a également porté plainte au conseil d'administration de Presse Ouest Ltée et envisage d'entreprendre des poursuites légales contre le journal (voir lettre ci-contre). De son côté, le conseil d'administration du journal estime qu'aucune irrégularité n'a été commise et soutient l'équipe éditoriale de *La Liberté*.

Depuis les événements du 5 novembre, les activités de la région urbaine sont paralysées. Les membres de l'ancien CRU se sont réunis le 25 novembre afin de déterminer les modalités à suivre pour combler les cinq postes de représentants régionaux vacants (voir texte *Combler les 10 postes avant les élections*).

De leur côté, les cinq élus ont le sentiment d'avoir les mains liées et de ne pouvoir rien faire pour permettre à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) d'avancer.

«J'espère que le 25 novembre, les membres de l'ancien CRU vont procéder à la nomination des personnes pour occuper les postes de représentants vacants, indiquait en début de semaine un des membres élus du nouveau CRU, René Perreault. J'espère aussi que nous allons connaître le résultat des élections des deux postes de représentants démissionnaires pour que la semaine prochaine, nous ayons un CRU complet qui puisse débuter le travail.

«Nous avons déjà perdu presqu'un mois et je ne voudrais pas que la situation perdure, continue René Perreault. La DSFM possède une structure qui est lourde et nous devons débuter dès maintenant les consultations pour le budget de l'an prochain. Tout ce qu'on veut c'est l'avancement de la DSFM.»

Le représentant de l'école Lavallée, Maurice Auger, s'est dit blessé par la nature personnelle «des attaques» publiées dans le journal *La Liberté* et se demande comment il pourrait se défendre et expliquer ce qui est arrivé le 5 novembre.

«Nous avons fait la réunion du 5 novembre de toute bonne foi, déclare Maurice Auger. Le secrétaire-trésorier de la DSFM, André Chaput, nous a présenté un avis légal qu'il avait reçu de la part de l'avocat de la DSFM. Mais, de son propre aveu, ce n'était pas nécessairement l'avis de la Province. Alors, face à cette incertitude, nous avons décidé de procéder quand même aux élections des commissaires et de la présidence du CRU.»

Le représentant de l'école Lacerte, Aimé Gautron, est lui déçu de la tournure des événements. Il nie les rumeurs selon lesquelles les élections pour les postes des commissaires étaient «arrangées» à l'avance.

«Je suis nouveau au sein du CRU, mentionne-t-il. Je ne connais pas très bien les gens qui sont là. J'arrivais à la réunion avec les yeux et les oreilles grandes ouvertes. J'ai toujours l'intention de me présenter comme commissaire parce que je crois pouvoir apporter une expérience différente à la table de la DSFM. Je suis moi-même professeur à l'école Saint-Germain et j'ai de l'expérience dans l'administration ayant déjà été directeur adjoint de l'école.»

Maurice Auger, qui a également l'intention de se représenter au poste de commissaire, réfute lui aussi les allégations selon lesquelles les élections des commissaires étaient «organisées».

«Rien n'était coulé dans le béton, indique Maurice Auger. Je pense que si Christiane Raby, par exemple, était entrée en communication avec moi, elle aurait eu de bonnes chances de me convaincre de l'appuyer comme commissaire. Mais à la réunion du 5 novembre, elle avait déjà démissionné.»

En raison de son travail au sein du ministère des Finances, René Perreault ne peut occuper un poste de commissaire, pour éviter toute possibilité de conflit d'intérêt. Cela ne l'empêche cependant pas de vouloir faire avancer certains dossier, dont la régionalisation des budgets.

«Pour moi, la régionalisation des budgets, c'est seulement une façon d'avoir de l'information sur les dépenses faites au sein de la DSFM, explique-t-il. Peut-être que nous n'avons pas besoin d'un directeur adjoint pour le milieu urbain. Peut-être que nous recevons notre juste part du financement dans le DSFM. Tout ce que je veux, ce sont les chiffres qui le prouvent et le seul moyen d'y arriver, c'est par la régionalisation des budgets.

«Il y a toujours eu des conflits entre les commissaires et il y en aura toujours, poursuit René Perreault. Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas capables de travailler ensemble pour l'avancement de la DSFM. Je l'ai dit après la réunion du 5 novembre: si ce que nous avons fait est illégal, nous allons reprendre du début et ce ne sera pas plus grave que ça. Personne ne l'a rapporté cependant. J'espère seulement que nous allons pouvoir tourner la page et maintenant aller de l'avant.»

Voici la texte de la lettre que Marc Boily a fait parvenir au journaliste de La Liberté en réponse à une demande d'entrevue.

«Cette lettre fait suite à vos demandes formelles du jeudi 19 novembre et vendredi 20 novembre, demandes que j'ai reçues par le biais de ma boîte vocale m'invitant à vous donner mes opinions sur les récents événements entourant la DSFM.

Vous n'êtes pas sans savoir que j'ai déposé une plainte officielle auprès du conseil d'administration de Presse Ouest Ltée. Inutile de vous dire que j'ai perdu confiance totale dans l'objectivité de notre journal franco-manitobain. Sachant que tous vos articles sont soumis à la rédaction avant d'être publiés, je constate qu'il serait entièrement possible que mes commentaires soient pris hors contexte ou même censurés. Pour ces raisons, je ne peux pas vous accorder d'entrevue.

Je m'attends à ce que le conseil d'administration règle la crise qui existe au sein de notre journal hebdomadaire. Rien de moins que la restauration de la confiance dans la rédaction du journal ne me serait satisfaisant.

De plus, je fais des démarches pour déterminer s'il n'y aurait pas matière à entreprendre une poursuite légale au sujet du contenu de certains articles parus récemment dans notre seul hebdomadaire francophone manitobain.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Boily
Saint-Boniface»

ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES

Un combat qui n'a pas eu lieu

Les sondages indiquent que plus de 60 % des Québécois ne veulent pas d'un troisième référendum. Pourtant, ces mêmes sondages donnent le parti souverainiste favori pour remporter les prochaines élections provinciales.

Pascal DUBÉ

Les Québécois s'apprêtent à choisir le 30 novembre un nouveau gouvernement à l'issue d'une campagne électorale caractérisée par le manque de débats de fond. Et malgré les attaques répétées de Jean Charest contre le Parti québécois (PQ) et son chef Lucien Bouchard, le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement provincial est demeuré élevé.

«Ceux qui s'attendaient à une bataille de fond sont restés sur leur appétit, a remarqué l'ancien résidant du Manitoba maintenant à Québec, François Boileau. Dès le début de la campagne, nous avons plutôt eu droit à une bataille de chiffres. Après s'être serré la ceinture pendant des années, on a assommé les citoyens avec des milliards $ en promesses.

«Au cours de là campagne, on a peu parlé d'éducation, d'emplois et d'environnement, mentionne-t-il. Je crois que c'est pour ça que les gens ont apprécié les discours de Mario Dumont: il a dit tout haut ce que les gens pensaient tout bas.»

Franco-Manitobain vivant maintenant à Montréal, Richard Simons, n'est pas tout à fait d'accord avec l'observation de François Boileau. «Je crois qu'on a parlé de tous les sujets, mais les discussions n'ont pas duré, indique-t-il. On a parlé d'éducation lors de la journée d'étude des professeurs; on a parlé de santé avec les médecins de Chicoutimi; on a parlé de la place du Québec avec les programmes constitutionnels des partis.

«La seule chose, précise-t-il, c'est que les débats duraient seulement qu'une journée. On a assisté à une lutte entre les deux chefs. L'un avançait une idée, l'autre réagissait et puis on passait à un autre sujet. Les gens s'attendaient peut-être à plus, mais je ne peux pas dire que quelque choe ait été oublié.»

Une des raisons pour lesquelles de grands thèmes semblent être passé comme inaperçue serait peut-être le désengagement des groupes sociaux, remarque un autre Franco-Manitobain qui demeure maintenant à Chicoutimi, Jean Hébert. «On a peu vu les grandes centrales syndicales, les cercles des gens d'affaires et les autres organismes revendicateurs. Ils ne se sont pas engagés dans la campagne.

«À l'exception peut-être du débat télévisé, je n'ai pas vu de grands débats, lance-t-il. Les politiciens ont eu beau jeu de livrer leurs discours, on dirait que les groupes sociaux n'ont pas réussi à se faire entendre ou à créer un débat.»

Le PQ devrait l'emporter

Observateur du Manitoba, Guy Jourdain croit que le Parti québécois va être réélu en raison du bilan de son gouvernement. Malgré la menace d'un troisième référendum s'il est élu, le PQ aurait réussi à démontrer qu'il est les mieux placé pour défendre les intérêts des Québécois.

«Je crois que Jean Charest a fait une erreur de parcours en voulant tourner la page sur la Révolution tranquille au Québec, mentionne Guy Jourdain. C'était comme renier une partie de l'héritage "sacré" du Québec. Je crois que ça démontre un peu le manque d'expérience de Jean Charest sur la scène politique provinciale.»

Lucien Bouchard aurait, de son côté, réussi à convaincre une majorité de Québécois de l'appuyer en disant qu'il n'était pas un fanatique des référendums et qu'il n'en ferait un que si les conditions gagnantes étaient réunies. C'est du moins ce qu'a observé Carl Bouchard, un Québécois qui, depuis septembre, enseigne l'histoire au Collège universitaire de Saint-Boniface.



photo: Pascal Dubé

Carl Bouchard est professeur d'histoire au Collège universitaire de Saint-Boniface depuis septembre.

«Ça me rappelle un peu "le beau risque" de René Lévesque, avance-t-il. Avec cette stratégie, il ne ferme pas la porte au référendum, mais réussit à convaincre les fédéralistes "mous" de lui faire confiance pour un autre mandat.»

«Je vois cette élection comme une confrontation entre un "bon père de famille", Lucien Bouchard, qui sollicite un premier vrai mandat et le "bon fils" ou le "parfait gendre", un peu plus jeune et dont on sait qu'il aura la chance de se reprendre, illustre François Boileau. Au Québec, les gens votent pour ou contre un gouvernement. Le gouvernement de Lucien Bouchard n'a pas trop mal fait et les Québécois ont l'habitude de donner deux mandats à leur gouvernement. Tout indique que le PQ devrait l'emporter.»

Si cette éventualité s'avérait exacte, Guy Jourdain croit que les pressions seront fortes sur Jean Chrétien pour qu'il démissionne. «Rappelez-vous de la jambette qu'a donné Jean Chrétien à Jean Charest au début de la campagne en affirmant qu'il n'y aurait pas de négociations constitutionnelles, rappelle-t-il. Si Jean Charest n'est pas élu premier ministre du Québec, cette déclaration pourrait être mal interprétée par le "reste du Canada". Certains leaders anglophones pourraient demander la tête de Jean Chrétien.»

PEINTURE

La fresque de Freynet

Robert Freynet et Marco Montess s'associent en vue de la réalisation d'une fresque dans l'ancien couvent de Sainte-Geneviève.

Anie CLOUTIER

De l'extérieur, la maison des Freynet de Sainte-Geneviève n'a rien de particulier. Ancien couvent des Sœurs de Saint-Joseph, l'édifice construit en 1938 a été entièrement rénové. Un détail architectural a survécu pourtant: le sanctuaire. Et Robert Freynet compte bien le mettre en valeur.

Peintre et illustrateur professionnel depuis 1975, on doit entre autres à Robert Freynet les peintures murales de la cathédrale de Saint-Boniface, de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-secours à Saint-Norbert et au Centre culturel franco-manitobain. Robert Freynet a aussi mis beaucoup d'énergie et de talent à la préservation et la restauration de l'église de Sainte-Geneviève, son village d'adoption.

Mais son prochain projet, c'est chez lui qu'il compte le réaliser. En effet, Robert Freynet et une équipe de complices s'affairent à peindre une fresque dans le dôme qui abritait le sanctuaire de l'ancien couvent de Sainte-Geneviève.

«Ce sont des Italiens qui ont construit la chapelle du couvent en 1955, rappelle Robert Freynet. Il y avait une murale à l'origine, mais elle avait été recouverte de plusieurs couches de peinture.»

Voyant le potentiel du sanctuaire, un ami et collègue, Marco Montess, a suggéré à Robert Freynet de décaper la surface du dôme jusqu'au plâtre original et d'y peindre une fresque. «Le plus gros du travail a été de décaper les multiples couches de peinture jusqu'au ciment à l'aide d'un jet de sable sous pression, souligne-t-il. Nous avons ensuite refait le revêtement de plâtre et maintenant, nous avons une belle surface blanche sur laquelle travailler.»

Les personnages et divers éléments qui composent la fresque sont alors réalisés sur papier puis photocopiés sur une feuille de plastique transparent. L'image est ensuite projetée sur le mur à l'aide d'un rétroprojecteur et les artistes n'ont plus qu'à tracer les contours du dessin en suivant l'image projetée.

«Nous devons cependant compenser pour la déformation de perspective que cause le dôme. Pour ça, il faut dessiner les personnages beaucoup plus long que nature, ce qui n'est pas évident! Mais une fois que nous avons tracé les pourtours sur les murs, le plus dur sera fait et nous n'aurons plus qu'à peindre l'intérieur.»

D'une grandeur d'environ dix pieds par six, le dôme abritera plusieurs personnages, dont à l'extrême gauche Jeanne d'Arc avec en arrière-plan Paris assiégé, et à l'extrême droite sainte Geneviève devant le village manitobain qui porte son nom. Au centre, on retrouvera la Vierge et l'enfant entourés de part et d'autre de saint Joachim, sainte Anne, saint Boniface et saint Jean-Baptiste ainsi que quatre chérubins réalisés par Marco Montess.

La technique utilisée par les artistes est baptisée «faux fresque», parce que la peinture diluée est appliquée sur le plâtre sec plutôt que sur le plâtre encore humide, explique Robert Freynet. «On veut baptiser la fresque La Communion des saints, poursuit-il. Un peu parce qu'elle représente plusieurs saints patrons, mais aussi parce que plusieurs artistes y ont collaboré.» En effet, Lise LaRochelle, Leona Brown ainsi que Marco et Denis Montess ont déjà mis la main à la pâte. Robert Freynet invite d'ailleurs les autres artistes intéressés à prendre contact avec lui. Le projet doit être complété d'ici un an.

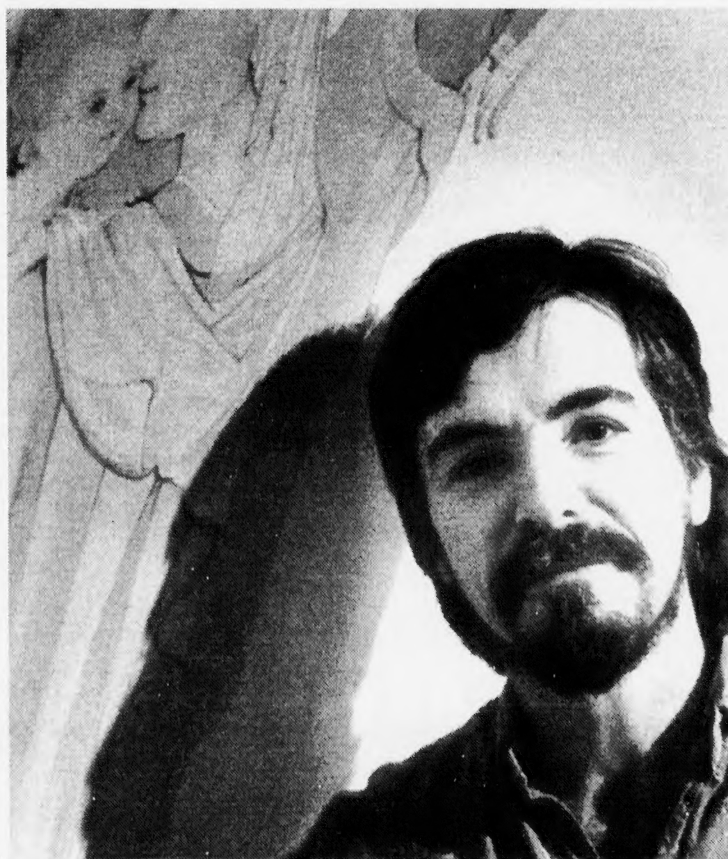


photo: Anie Cloutier

La technique utilisée par les artistes est baptisée «faux fresque», parce que la peinture diluée est appliquée sur le plâtre sec plutôt que sur le plâtre encore humide, explique Robert Freynet.

Entre temps, Robert Freynet poursuit son travail d'auteur et illustrateur de bande dessinée. En 1990, rappelons-le, Robert Freynet avait signé Louis Riel en bande dessinée, un livre de 58 pages publié aux Éditions des Plaines. Cette fois, c'est l'histoire de La Vérendrye qu'il souhaite illustrer. Publiée aux Éditions du Blé, la bande dessinée pleines couleurs sera aussi dotée d'une couverture rigide et pourrait être le premier d'une série de livres sur les personnages historiques canadiens. Sa sortie en librairie est prévue pour mai 1999.

Le Babillard

LA BROQUERIE

✎ ***Vente d'artisanat le 28 novembre*** de 10 h à 16 h au Centre de l'amitié.

✎ ***Les aînés du Club de l'amitié de La Broquerie vous invitent à leur fête de Noël le dimanche 6 décembre*** à compter de 17 h 30. Le souper sera suivi d'une soirée musicale animée par des artistes locaux.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

✎ ***Fête de Noël communautaire le dimanche 13 décembre*** à compter de 12 h 30 à la salle du Centenaire de Notre-Dame. Au programme: vente d'artisanat, vente de pâtisseries, café et jus gratuit avec en prime la visite du père et de la mère Noël à 14 h. L'école élémentaire Notre-Dame et la chorale de l'Institut collégial Notre-Dame offriront un concert de Noël à 13 h.

SAINTE-AGATHE

✎ Le comité scolaire de l'école Sainte-Agathe et le mini-centre CRÉE organisent un ***après-midi familial le dimanche 13 décembre à 13 h 30*** au gymnase de l'école. Il y aura un spectacle de Nicole Brémaud et une visite du père Noël (Colette au 882-2503 ou Linda au 882-2341).

SAINTE-ANNE

✎ Le conseil de la ville de Sainte-Anne vous invite à participer à la ***cérémonie officielle d'illumination des lumières de Noël*** le 27 novembre à 16 h 30 devant l'affiche de Bienvenue, chemin Dawson ouest.

✎ Dimanche le 29 novembre après la parade du père Noël (à midi), assistez à l'***installation de la crèche devant l'église de Sainte-Anne***, puis rendez-vous au local des Chevaliers de Colomb où vous pourrez construire votre propre crèche (422-9599).

SAINT-BONIFACE

✎ ***Souper spaghetti*** servi par les Chevaliers de Colomb de la paroisse Saints-Martyrs-canadiens le vendredi 4 décembre de 17 h à 19 h à la salle Dussault. Admission: 5 $ adultes et 2 $ enfants.

SAINT-JOSEPH

• ***Partie de cartes de la Sainte-Catherine le samedi 28 novembre à 20 h*** dans la salle communautaire et culturelle de Saint-Joseph.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Célébrez la musique de l'école communautaire Réal-Bérard avec un ***repas italien et un spectacle musical*** offert par les élèves de l'école le vendredi 27 novembre à 18 h à l'école communautaire Réal-Bérard. Les billets sont disponibles à la Pharmacie Saint-Pierre, à l'école ou au Marché Mulaire au coût de: 8 $ adultes, 5 $ élèves et 2 $ enfants de six ans et moins.

SAINT-VITAL

✎ ***Bingo annuel de l'Association des scouts et guides*** le 27 novembre à 19 h dans la salle Saint-Eugène (1007, chemin St. Mary's). Renseignements: 257-9959.

BOURSES ET CONCOURS

✎ Avis aux compositeurs! CKSB lance son 13e ***Concours du phonogramme*** à la recherche de la chanson populaire de langue française originale de l'année. Renseignements: Paul Barnabé au 788-3812.

✎ Vous connaissez une femme en affaires qui opère son commerce à temps plein depuis plus de trois ans? Rendez-lui hommage en soumettant sa candidature pour le prix de la ***Femme entrepreneur de l'année 1999***. La remise des prix aura lieu le 13 mai 1999. Date limite de mise en candidature: 31 décembre. Renseignements: Doreen Pendgracs au 444-3912.

✎ Les aspirants journalistes âgés de 20 à 26 ans sont invités à posé leur candidature au ***Concours international de journalisme radio pour la Bourse René-Payot*** d'une valeur de 11 000 $ pour effectuer un stage professionnel d'une durée de trois mois dans des radios publiques et des écoles de journalisme canadiennes et européennes. Date limite: 28 janvier. Renseignements: Jean-Claude Labrecque au (514) 597-5757.

✎ Radio-Canada est à la recherche de 50 jeunes âgés de 17 à 30 ans pour animer l'été prochain une émission de la série ***Les Mordus du micro***. Renseignements: www.radio-canada.ca/radio/mordus ou Lou Tremblay au (514) 597-5381. Date limite: 18 décembre.

✎ La ***Bourse Yves-Thériault*** s'adresse aux dramaturges intéressés par l'écriture radiophonique. Les deux auteurs retenus se verront remettre 5 000 $ chacun pour la conception et la diffusion d'une œuvre radiophonique de 60 minutes. Date limite: 31 mars 1999. Renseignements et formulaires d'inscription disponibles à l'adresse suivante: Bourse Yves-Thériault, Chaîne culturelle de Radio-Canada, bureau 1407A, C. P. 6000, succursale centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3A8.

PASTORALE

✎ La prochaine ***messe jeunesse*** animée par les étudiants du CUSB aura lieu le 29 novembre à 19 h 15 (237-1818, poste 424).

✎ La Ligue féminine catholique du Manitoba vous invite à un ***déjeuner-communion et conférence le samedi 5 décembre*** dans la salle Langevin (210, rue Masson). Au programme: messe célébrée par l'abbé Léonce Aubin, suivi d'un déjeuner et d'une conférence de Michèle Sala-Pastora. Renseignements et réservations: Adèle Danais au 878-3390 ou Florence Foubert au 256-5149.

EN MUSIQUE

✎ Appel aux auteurs-compositeurs interprètes! ***Mario Chénart*** (artiste invité au dernier Chant'Ouest) ***offrira des sessions de formation en composition musicale et développement de l'artiste*** en février. Places limitées. Contactez Stéphane au 237-8947.

✎ Il est encore temps de vous joindre à l'équipe musicale qui se rendra à Memramcook au Nouveau-Brunswick en août 1999 pour les premiers ***Jeux de la francophonie canadienne***. Auditions fin novembre (237-8947).

BÉNÉVOLAT

✎ Vous cherchez à passer plus de temps en pleine nature et vous voulez faire découvrir à d'autres les plaisirs de l'hiver ? ***Le centre Fort Whyte est à la recherche d'interprètes bénévoles***. Appelez Michelle au 989-8368.

55 ANS ET PLUS

✎ La date limite pour compléter le sondage du ***Centre de ressources communautaire de la FAFM*** est le 2 décembre. Questions? Contactez Joëlle au 233-ALLÔ ou 1 (800) 665-4443.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*

LA BROQUERIE

Noël en famille

Le comité culturel de La Broquerie donnera le coup d'envoi officiel de la saison des Fêtes le 6 décembre, avec la tenue d'une journée d'activités familiale.

Appelée Noël Chez Nous, cette journée se déroulera à compter de 15 h sur le terrain de l'école Saint-Joachim et de l'aréna, où les participants pourront faire des glissades en famille ou se réchauffer autour d'un bon feu de camp. Du chocolat chaud et des hot dogs seront également servis.

«Nous voulons rappeler le bon vieux temps, indique la présidente du comité culturel, Monique Bédard. L'an passé nous avions organisé une guignolée avec des chants devant l'église. Ça très bien marché mais on a pensé étirer l'activité pour en faire une journée familiale.»

Ainsi, les chants et la guignolée ont donc encore lieu cette année, à 17 h devant l'église. Avant d'entamer les chants, le comité culturel procédera à l'illumination des sapins habilement garnis par les pompiers volontaires. Les chanteurs seront accompagnés à la guitare par un musicien bien connu dans la communauté, Robert Mireault.

Tous sont ensuite invités à venir se réchauffer dans l'église et assister au conte de la nativité qui sera présenté par la très appréciée animatrice Nicole Dizengremel.

Pour de plus amples renseignements, appeler Monique Bédard au 424-5695.

C. T.





Albert et Antoinette Delaquis

Félicitations!

À l'occasion de votre 60e anniversaire de mariage.

La famille et les amis des jubilaires
sont invités à un thé-rencontre en leur honneur
à l'Hôtel Norwood.
112, rue Marion, salle Promenade A
Le dimanche 29 novembre 1998
de 14 h à 17 h.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Spectacle ***En Éclosion*** le 27 novembre à 20 h 30 au Foyer du CCFM. Invités: Paul Lachance, Sarah Dugas, Mathieu Roy, Christine Turenne. Coût: 3 $ (233-8972).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***The Waltz*** le 29 novembre à 20 h. Billets: 12 $ à 29 $ (949-3999).

La Chorale philarmonique de Winnipeg chante Bach dans ***Christmas With the Phil*** le 6 décembre à 19 h 30 à l'église Bethel Mennonite (870, avenue Carter).

L'Ensemble MusikBarock vous propose ***Fireworks for the Festive Season*** le 6 décembre à 20 h à l'église Crescent Fort Rouge (453-4946).

Concert annuel du ***Winnipeg Steel Orchestra*** le 6 décembre à 14 h dans la salle Martial-Caron du CUSB. Admission: 10 $ (488-7976).

Alliance chorale Manitoba présentera son premier Chantons Noël, un concert de chorales scolaires, paroissiales et communautaires d'expression française, le dimanche 13 décembre à 14 h 30 à la cathédrale de Saint-Boniface. Billets: 8 $ adultes, 5 $ étudiants et 1 $ pour les moins de 12 ans (233-7423).

CINÉMA

Redécouvrez ***Casse-Noisette*** avec IMAX jusqu'au 10 janvier. Billets: 780-7328.

DANSE

Les ***Danseurs contemporains de Winnipeg*** débutent leur 35e saison avec Profile Performance Series du 3 au 5 décembre à 20 h au Gas Station Theatre (452-0229 ou 780-3333).

THÉÂTRE

Glenlawn Collegiate Performing Arts présente ***A Christmas Carol*** de Charles Dickens les 3 et 4 décembre à 19 h 30 et le 5 à 14 h au 770, chemin St. Mary's. Billets: 5 $ (233-3986).

EXPOSITION

Le Musée des beaux-arts présente ***Dimanche en famille*** le 29 novembre de 13 h 30 à 15 h. Les auteurs jeunesse Sheldon Oberman et Laurie Block seront sur place pour faire la lecture en anglais de leurs livres. Une animation en français sera offerte par le Musée (786-6641).

La galerie Plug In (286, avenue McDermot) monte ***Beck & Al Hansen: Playing with Matches*** jusqu'au 23 décembre (942-1043).

The Upstairs Gallery présente ***18 Knots*** de G. N. Louise Jonasson jusqu'au 5 décembre (943-2734).

Jusqu'au 18 décembre, The Floating Gallery Centre for Photography présente ***Recent Photo-Collages de Lorne Beug*** (942-8183).

À compter du 27 novembre le Musée de l'homme et de la nature reprend ***In Winnipeg At Christmas: Memories of the 1920's*** (956-2830).

CONFÉRENCE

Conférence intitulée ***Les femmes métisses de la Rivière-Rouge*** sera offerte (en anglais) par Lorraine Freeman au Lieu historique national du Lower fort Garry le samedi 28 novembre à 14 h. Entrée 4,50 $ (1-877-534-3678).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

LITTÉRATURE

Les femmes et les livres

Anie CLOUTIER

Vous vous intéressez aux personnages féminins de la littérature canadienne-française? Lise Gaboury-Diallo, qui a présenté une conférence sur le sujet, a quelques titres à vous proposer.

Trop de livres à travers les âges ont amoindri la femme et l'ont présentée comme exclue du pouvoir économique et politique, croit cette enseignante au Collège universitaire de Saint-Boniface. «Et puis, avant le 20e siècle, il y avait très peu d'auteures à part quelques-unes qui écrivaient sous des pseudonymes comme George Sand par exemple, fait remarquer Lise Gaboury-Diallo. Si vous parlez à une féministe, elle va vous dire que le portrait de la femme dans la littérature est extrêmement négatif. Je ne sais pas si je suis d'accord. Il y a bien eu des archétypes positifs de femmes dans la littérature qui ont traversé les âges comme celui de la mère ou de l'amante. Les femmes "fortes" ne sont pas absentes de la littérature canadienne-française.»

À ce chapitre, Lise Gaboury-Diallo propose *Évangéline*, la femme bonne et pieuse imaginée en 1847 par l'Américain Longfellow. Autres femmes fortes de la littérature canadienne: *La Sagouine* et *Pélagie-la-Charette* d'Antonine Maillet. Au Québec, la naissance du nationalisme s'est reflétée dans la littérature qui idéalise le passé et le terroir et glorifie le mythe du colon canadien-français travailleur et pieux. Ce mythe trouve son apogée en 1914 dans l'œuvre de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*.



photo: Anie Cloutier

Lise Gaboury-Diallo.

Autre stéréotype d'une époque oubliée: *La Métisse* de Jean Féron. Paru en 1923, ce roman met en scène une héroïne métisse et muette du nom d'Héraldine Lecours et évoque les tensions linguistiques et religieuses de l'Ouest canadien.

«Le mouvement féministe a cependant eu un fort impact sur la littérature engagée, poursuit Lise Gaboury-Diallo. Aujourd'hui, notre société a tendance à valoriser les minorités visibles, à être plus sensible, plus "politically correct" et ça se reflète dans notre littérature qui veut remettre les pendules à l'heure. Cette plus grande sensibilité à l'Autre, homme ou femme, nous permet aussi de mieux nous comprendre. Au Québec, c'est la révolution tranquille qui a permis de faire évoluer la littérature. Cette dernière est cependant restée très axée sur la situation politique du Québec. La réalité politique du Manitoba s'est aussi reflétée dans ses écrits. Les auteurs y ont choisi de valoriser les luttes du passé.»

La littérature de l'Ouest est truffée de textes traitant des autochtones, des Métis ou des femmes. On n'a qu'à penser au roman Ronald Lavallée, *Tchipayuk ou le Chemin du loup* ou encore à *Cantique des Plaines* de Nancy Huston.

«On est extrêmement sensible à l'Autre au Manitoba parce que l'immigration est une réalité qui remonte à la fondation même de la province. On n'est pas contre cette altérité. Là où le Québec a vécu une révolution tranquille, le Manitoba a vécu une évolution tranquille, poursuit Lise Gaboury-Diallo. Nous abordons aujourd'hui des sujets comme l'homosexualité ou l'inceste (dans *La Grotte* de Jean-Pierre Dubé) que nous n'aurions jamais osé aborder autrefois.»



La famille et les amis de
Mme Marie-Anne Daudet
sont invités à un
thé-rencontre en l'honneur
de son 100e anniversaire
le dimanche 6 décembre
de 14 h à 16 h
au Centre Taché
195, rue Despins

Votre présence sera votre cadeau!

Offrez La Liberté pour Noël et laissez-nous vous gâter!

Pour Noël, offrez *La Liberté* en cadeau et multipliez les chances de gagner de beaux prix! Car *La Liberté* a beaucoup, **beaucoup** à vous offrir!

Gâterie # 1



- **Chaque personne qui offre *La Liberté* en abonnement-cadeau recevra cette superbe horloge, gracieuseté du journal.**
- **Chaque personne qui offre *La Liberté* en abonnement-cadeau courra la chance de gagner le grand prix ou un des 20 autres prix dans le cadre de notre campagne d'abonnements, qui prend fin le 31 décembre 1998.***

Gâterie # 2



Et les personnes que vous abonnez?

- **Elles recevront une jolie lettre (à ne pas ouvrir avant le 25 décembre!) leur indiquant que vous leur offrez *La Liberté* en cadeau.**
- **Elles recevront un carnet d'adresse magnétique, pratique et compact, gracieuseté de *La Liberté*.**
- **Elles courront elles aussi la chance de gagner le grand prix ou un des 20 prix secondaires dans le cadre de notre campagne d'abonnements.***

** Pour des détails sur notre campagne d'abonnements, lire la page de publicite paraissant ailleurs dans cette édition du journal.*

Oui, je veux offrir un abonnement-cadeau!

Alors n'hésitez pas! *La Liberté*, c'est un cadeau utile, qui s'adresse à toute la famille et qui dure toute l'année. Pour Noël, abonnez vos amis, vos collègues, votre parenté et soyez assurés de leur faire plaisir!

Remplissez le coupon ci-joint et faites-le parvenir à nos bureaux **au plus tard le 15 décembre**.

Au Manitoba	*Ailleurs au Canada*	*aux États-Unis*
28,50 $ ❑	32,10 $ ❑	90 $ ❑

Cadeau offert par:

adresse:

Cadeau offert à:

adresse:

mode de paiement:

chèque ❑ Visa ❑ Mastercard ❑

N° de carte: date d'expiration:

Écrivez votre chèque ou mandat-poste au nom de *La Liberté*.

La LIBERTÉ

Adressez votre enveloppe à :
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



photo: Anie Cloutier

À la santé de l'Alliance

Le Gala de l'Alliance française du Manitoba, tenu le 19 novembre à l'Hôtel Fort Garry, a remporté un énorme succès. L'événement de financement, qui en est à sa seconde édition, a attiré 170 personnes, contre 100 l'an dernier, et enregistré 8 000 $ de profits nets, indique la directrice de l'Alliance, Nelly Sadoun. Devant le succès de l'édition 1998, les organisateurs espèrent faire du Gala un événement annuel, toujours associé à une manifestation culturelle. Le Gala de 1998 était d'ailleurs l'occasion pour le public manitobain de découvrir l'Olivier Bou Jazz Trio de la Nouvelle-Orléans et de goûter au Beaujolais nouveau. «L'Alliance française reste très endettée, signale cependant Nelly Sadoun. Nous avons hérité ces dettes de l'administration précédente. Nous continuons toujours les efforts de redressement, ce qui prendra quelques années. La gestion de l'école permet maintenant de dégager des revenus et de proposer une saison culturelle complète.» La programmation culturelle pour 1999 de l'Alliance reste à être confirmée, mais la directrice prévoit déjà une collaboration de l'Alliance au Festival de jazz de Winnipeg en juin, la venue du groupe Femmouze T en mai et la présentation d'une pièce de théâtre à l'automne.



Voyages Lavergne désire remercier les participants du voyage :
À la découverte du Québec :

Fernande Beaulieu, Délia Chouinard, Mathilda Côté, Olive Curé, Cécil Dansereau, Céline Dansereau, Marie Dupas, Juliette Forest, Simone Gosselin, Jacqueline Hamonic, Marie LaBossière, Lucien Landry, Fernand Larocque, Charles Martel, Elva Martel, Patricia Martel, Thérèse Ménard, Rita Paquette, Alice Pineau, Lucille A. Preteau, Agnès Roy, Lucienne Sluis, Hélène Tétreault, ainsi que Terri Christianson (Beaver Bus Lines), le chauffeur, Gérard Curé, l'hôte accompagnateur, et Philippe Poitras, guide professionnel, sans qui le voyage n'aurait pas connu le même succès! Au prochain!

Voici quelques commentaires des participants : «Je recommande aux aînés/aînées de faire le voyage!» «J'ai bien aimé l'idée d'un guide pour plusieurs jours.» «Le fait qu'on était tous français était parfait.» «Merci Raymond pour ton grand dévouement, nous étions sous tes ailes.» «Notre guide,Philippe, avait la tête et le coeur débordants de son Québec, comment ne pas apprendre à connaître et aimer son beau pays? J'ai appris à connaître le Québec plus que toutes mes années scolaires ensemble. C'est la vérité.»

Raymond et Nicole Lavergne.

La Broquerie

Décembre s'ouvre sur la chanson

Vous aimez chanter? Les élèves de l'école Saint-Joachim aussi!

Carole THIBEAULT

Un spectacle des plus professionnels attend les spectateurs qui assisteront le 2 décembre à la Boîte à chanson de l'école Saint-Joachim. Pour l'occasion, plus de 25 élèves de la 8e année au secondaire 4 défileront devant le public pour manifester leur talent musical.

«Ça fait au moins dix ans que nous organisons des boîtes à chanson à Saint-Joachim, souligne la coordonnatrice de l'événement, l'enseignante Paulette Fournier-Jones. Moi, je trouve ça très important. D'abord parce que j'aime la musique, mais surtout parce que c'est une bonne façon de partager nos talents. Car ce n'est pas toujours évident dans certaines écoles où le programme de musique est parfois inexistant. J'y crois beaucoup.»

Éric Bédard à la batterie, ainsi que Myriam Boulet et Frédéric Pagé aux voix, font partie des 25 jeunes chanteurs et musiciens qui pratiquent depuis deux mois en vue du spectacle, alors qu'ils donneront des prestations individuelles ou en petits groupes.

Seul élève à maîtriser la batterie dans son école, Éric Bédard a ainsi dû apprendre les partitions des 22 chansons qui seront interprétées. «Mais je suis chanceux car les partitions de batterie ne sont pas très difficiles à apprendre, affirme modestement celui qui est aussi membre du jeune groupe Citron jaune. Mais ils sont trois ou quatre guitaristes à s'être réparti les chansons.»

Loin d'être laissés à eux-mêmes, les jeunes ont eu la chance d'avoir l'aide d'artistes professionnels pour préparer le spectacle. Patrick Lussier a ainsi conseillé les musiciens alors que les chanteurs ont eu des rencontres privées avec la chanteuse Rachelle Therrien.

«Moi, j'aime beaucoup la Boîte à chanson car ça nous encourage à continuer, remarque Myriam Boulet qui interprétera *Aux portes du matin* de Richard Séguin ainsi que *Je l'aime à mourir* de Francis Cabrel. Par exemple, il y en a qui ont participé aux boîtes à chanson avant et qui ont participé à la série En Éclosion. Ça nous ouvre des portes.»

Paulette Fournier-Jones a décidé d'entraver à la tradition cette année en produisant la Boîte à chanson avant Noël plutôt qu'au mois de mai. Et la raison n'est nulle autre que la venue pour trois mois de Frédéric Pagé, un échangiste québécois très porté sur la musique. «De cette façon, dit-elle, ça lui donnait une chance de participer à l'activité ainsi qu'à Martin Bisson, l'élève de Saint-Joachim qui partira au Québec. Sinon, Martin ne serait revenu que quelques jours avant le spectacle et n'aurait peut-être pas pu y participer.»


hoto: Carole Thibeault

Le Québécois Frédéric Pagé avec son échangiste Martin Bisson, Paulette Fournier-Jones, et (à l'avant) Myriam Boulet et le batteur Éric Bédard.

Gamineries



La fessée, oui ou non?

«Donner une claque sur les fesses? Ah non, pas moi. Je suis contre cette façon de discipliner mon enfant.» Combien d'entre nous avons dit des mots semblables mais devont admettre avoir déjà donné la fessée à notre enfant?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles certains parents donnent la fessée: on se sent frustré et fatigué; on a de la difficulté à penser clairement et on réagit sans réfléchir lorsqu'on est fâché; on ne veut pas gâter notre enfant; aucune autre alternative ne vient à l'esprit; on continue dans la même voie que nos parents qui nous affirment qu'une fessée ne fait pas de tort. Et que se passe-t-il si le comportement désiré n'est pas obtenu après une fessée ou si le comportement se reproduit? Est-ce qu'on fessera plus fort la prochaine fois ou plus souvent ou encore, ailleurs sur le corps de l'enfant?

La recherche en compétence parentale décrit très bien les effets à court et à long termes lorsqu'on utilise des punitions physiques auprès de nos enfants.

À court terme, on peut facilement être convaincu que la fessée est efficace, puisqu'elle a pour conséquence le comportement désiré et que le parent perçoit le changement voulu. Cependant, l'effet ressenti par l'enfant est très différent. L'enfant est peiné, en douleur, fâché, humilié. C'est un enfant qui a peur de ses parents et qu'a-t-il compris de ce qui vient de se passer? Qu'il faut bien se comporter, si non, il se fait frapper par quelqu'un de plus grand et de plus puissant que lui. De plus, le comportement est non acceptable seulement si on se fait prendre.

À long terme, l'enfant projette ce qu'il vient d'apprendre sur d'autres enfants ou adultes et peut développer des tendances aggressives. S'il n'aime pas ce qu'on lui fait ou ce qu'on lui dit, il frappera à son tour. Première réaction d'un parent? «Ne frappes pas!» Pourtant, tout simplement, l'enfant reproduit ce qu'on lui a appris!

Une douce fessée de temps à autre, peut-elle créer le même impact? Le respect corporel est un élément fondamental qu'on désire transmettre à nos enfants dès leur naissance. On veut qu'il s'aime et qu'il se valorise comme personne. Lorsqu'on lui fait subir une punition physique, quelle qu'en soit l'intensité, l'enfant comprend qu'il n'a pas de choix face à ce qui lui arrive et remet en question les droits d'amour et de compréhension qu'il croyait posséder.

Alors existe-t-il vraiment d'autres façons efficaces de discipliner nos enfants, qui ne susciteront pas la culpabilité chez les parents et qui assureront une estime de soi élevée chez nos enfants? Les cours qui nous sont offerts en compétence parentale décrivent l'importance de la prévention des comportements inacceptables chez nos jeunes.

Par exemple, si on ne veut pas voir nos enfants grimper sur l'armoire pour rejoindre ses céréales préférées, changeons-les de place! Ou encore, laissons nos enfants faire des choix qui leur serviront d'outil critique tout au long de leur vie. Qui sommes-nous pour imposer nos goûts aux autres? Par exemple, si nos enfants détestent magasiner, respectons leur choix de rester à la maison et évitons les crises dans les magasins!

La communication entre un enfant et ses parents est essentielle. Non seulement devons-nous nous parler, mais plus important encore, il faut écouter; écouter ce que notre enfant nous dit. Parfois il faut écouter non seulement avec nos oreilles, mais aussi avec notre cœur. Un enfant de deux ans a du mal à se faire comprendre; il n'est pas facile pour lui de s'exprimer avec des mots et des phrases. Mais il s'agit de toute façon, de l'écouter et d'essayer de lui faire comprendre notre message, soit par des mots clairs et fermes ou encore par quelques moments à l'écart des autres.

Chacun de nos enfants est unique avec des désirs et des besoins qui diffèrent des nôtres, mais qui méritent quand même notre attention. Il ne faut pas oublier non plus que nos enfants sont curieux et veulent explorer leur environnement. Notre responsabilité comme parent est d'alimenter leur soif pour de nouvelles découvertes tout en leur offrant l'amour et la sécurité.

Léanne Cadieux et Diane Labossière sont infirmières en santé communautaire au Centre Youville. Cette chronique a été rendue possible grâce à la participation de la Fédération provinciale des comités de parents.

DÉJÀ *Vu dans La* LIBERTÉ

Lauréats concours de poésie



Dans *La Liberté*, édition du 28 mars 1973, on pouvait lire: «Tous les ans le Manitoba modern language Association, organise un concours de récitation de poésie française dans les divisions scolaires du Winnipeg métropolitain. Les épreuves éliminatoires de ce concours eurent lieu la semaine dernière dans la division scolaire de Saint-Boniface. 115 étudiants de la première à la douxième année ont participé au concours. De gauche à droite: À l'avant: Diane Boisvert de l'école Lacerte, Christine Pilek de l'école Howden, Liana Smith de l'école Général-Vanier. Au centre, Denis Paquette de l'école Général-Vanier, Danielle Suzanne de l'école Provencher, Catherine Suzanne de l'école Provencher, Kathleen Peterson de l'école Howden. À l'arrière, Roger Zwickel, de l'Institut collégial Louis-Riel, Gisèle Deforel de l'Institut collégial Louis-Riel, Jim Wlock de l'Institut collégial Louis-Riel, Sandra Hays du Béliveau Junior High.»

Recette Carrés moëlleux à la noix de coco

1/2 tasse (125 mL) de beurre ramolli
1/4 de tasse (50 mL) de sucre à glacer
1 tasse (250 mL) de farine tout usage
1 c. à soupe (15 mL) de lait évaporé

GARNITURE:

1 œuf
1/4 de tasse (50 mL) de sucre
1 paquet (92 g) de mélange à pouding et garniture pour tarte à la vanille
1/2 tasse (125 mL) de lait évaporé
1 2/3 tasse (400 mL) de flocons de noix de coco
1/2 tasse (125 mL) de pacanes hachées
1/2 tasse (125 mL) de grains de chocolat miniatures

Dans un bol, battre en crème le beurre et le sucre à glacer. Incorporer graduellement la farine. Ajouter le lait évaporé et battre à vitesse moyenne pendant 2 minutes. Presser uniformément dans un moule à gâteau carré de 8 po (2 L). Cuire au four à 350°F (180°C) de 10 à 15 minutes ou jusqu'à ce que la préparation commence à dorer.

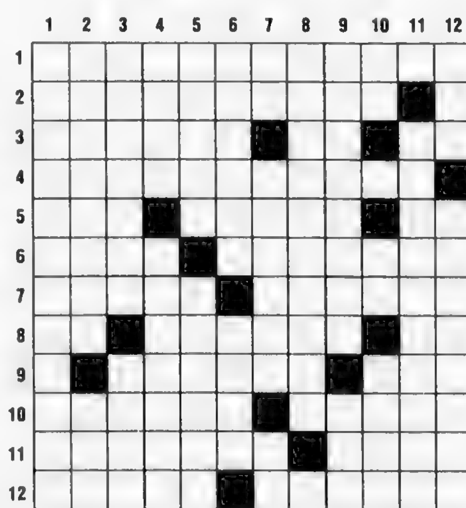
Garniture:

Dans un petit bol, battre l'œuf. Incorporer graduellement le sucre, le mélange de pouding et le lait évaporé. Ajouter 1 tasse (250 mL) de noix de coco, les pacanes et 1/4 de tasse (50 mL) de grains de chocolat en remuant. Répartir sur le gâteau chaud. Garnir du reste de la noix de coco et des grains de chocolat. Remettre au four de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit ferme et doré. Laisser refroidir légèrement. Couper en carrés.

Donne 64 carrés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 27



HORIZONTALEMENT

1. Appareil destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre.
2. Cigarette américaine.
3. Nettoie en frottant. – Perçu. – Dupe.
4. Personnes qui soignent les animaux dans un zoo.
5. Qui n'a pas d'éclat. – Massif surélevant une statue. – Possessif.
6. Semblable en nature. – Personne qui prépare une thèse.
7. Veine d'un bloc d'ardoise. – Entendrai.
8. Infinitif. – Trajet en chemin de fer. – Ginette Allard.
9. Fruit à deux valves. – Larve du hanneton.
10. Attacha. – Dans le Vaucluse.
11. Roche organique. – Conçoit.
12. Ville d'Allemagne. – Roche métamorphique.

VERTICALEMENT

1. Qui a trait au domaine de la santé.
2. Régler les coupes d'une forêt. – Introduisis.
3. Concert. – Grimaces.
4. Gouet. – Animal fabuleux.
5. Attiras vers soi. – Potage.
6. Félin sauvage. – Consommât.
7. Interjection. – Sang purulent (pl). – Une lettre les sépare.
8. Engins de terrassement.
9. Émission involontaire d'urine. – Terme de tennis.
10. Gamme. – Altesse royale. – Expérimenté.
11. Os.
12. Inflorescence. – Fougères.

RÉPONSES DU N° 26

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	I	S	E	A	U	M	O	U	C	H	E
2	E	N	T	O	N	N	O	I	R		O	P
3	I	N	O	N	D	A	I	S	■	P	■	I
4	L	E	P	■	A	N	S	E	R	I	N	E
5	S	E	■	P	L	I	■	L	O	■	E	U
6	D	■	T	R	O	M	P	E	U	S	E	S
7	E	N	R	O	U	E	E	■	G	I	■	E
8	B	E	A	T	S	■	T	H	E	M	E	■
9	O	U	I	E	■	P	I	E	M	O	N	T
10	E	T	R	E	S	I	L	L	O	N	■	U
11	U	R	E	■	A	P	L	A	N	I	R	A
12	F	A	■	T	R	I	E	S	T	E	R	S



Le Club de Bicolo
La Musique



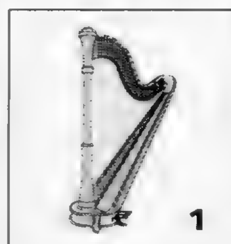
Bonjour! Aimes-tu comme moi écouter de la musique? J'adore le rock, le pop, le jazz, le classique et plein d'autres genres. J'aime aussi faire de la musique. Je joue de la flûte à bec. Et toi, que joues-tu? De la guitare, du saxophone, du violon?

As-tu déjà remarqué que dans les films, la musique nous aide à mieux ressentir les émotions. De la musique saccadée pour un film d'horreur, de la belle musique douce pour les moments romantiques ou pour les moments tristes. La prochaine fois que tu regardes un film, écoute la musique!

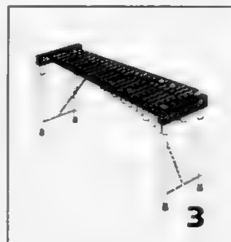
Bicolo

EN AVANT LA MUSIQUE!

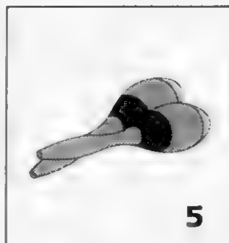
Relie chaque instrument de musique à son nom.
Encercle en vert les instruments à corde.
Encercle en bleu les instruments à vent.
Encercle en rouge les percussions.

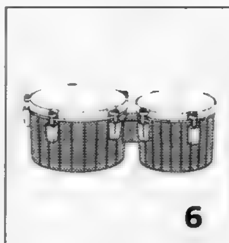

1

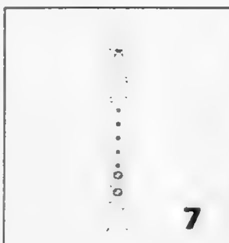

2

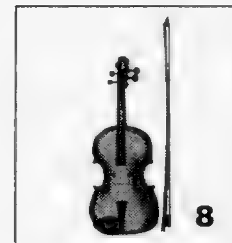

3

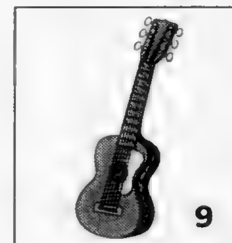

4


5

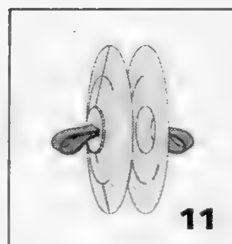

6

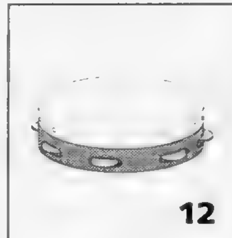

7


8


9


10


11


12

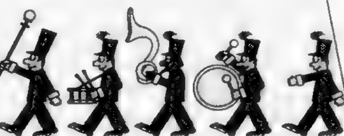

13

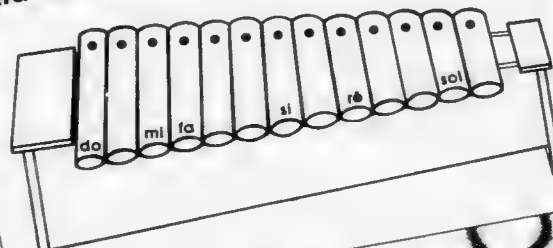

14

A. Tambourin
B. Clarinette
C. Maracas
D. Harpe
E. Flûte à bec
F. Violon
G. Piano
H. Guitare
I. Trombone
J. Bongo
K. Trompette
L. Cymbale
M. Xylophone
N. Saxophone

LE XYLOPHONE

Ce xylophone a perdu des notes. Aide-le à les retrouver.





AU CLAIR DE LA LUNE

T'arrive-t-il encore de te faire chanter des berceuses par tes parents pour t'aider à t'endormir le soir? Vois si tu connais bien les paroles de la berceuse au clair de la lune.



L'EAU QUI FAIT DE LA MUSIQUE

Fabrique-toi un xylophone avec de l'eau et des bouteilles de boisson gazeuse. Mets une différente quantité d'eau dans chacune d'elles et tu auras différents sons si tu les frappes avec un petit bâton.

Pour les plus aventureux...

Tu pourrais trouver les 7 notes de la gamme. Tu aurais alors besoin de 7 bouteilles. Avec ta flûte à bec, tu pourrais souffler chaque note de la gamme et tenter de l'imiter avec tes bouteilles en enlevant ou en ajoutant de l'eau.



RÉPONSES:

EN AVANT LA MUSIQUE
Cordes : 1-d, 8-f, 9-h, 15-g
Vents : 2-k, 4-i, 7-e, 10-b, 14-n
Percussions : 3-m, 5-c, 6-j, 11-l, 18-a

LE XYLOPHONE
ré, sol, la, do, mi, fa, la

AU CLAIR DE LA LUNE
lune, Pierrot, plume, mot, morte, feu, porte, Dieu.

N'OUBLIE PAS MON CONCOURS...

Fais un dessin du cadeau que tu voudrais recevoir pour Noël. En 2 ou 3 lignes, dis-nous ce que tu serais prêt à faire pour avoir ce cadeau. (Voir journal du 13 novembre 1998). Ta **participation au concours doit parvenir aux bureaux de *La Liberté* au plus tard le 5 décembre 1998.**

Coupon de participation au concours

Prénom: ______________ Nom: ______________
Adresse: ______________________________
Ville: ______________ Code postal: ______________
N° de téléphone à la maison: ______________ Âge: ______
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ______________________________
ton niveau scolaire: ______________________________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

LORETTE

Un brin d'histoire

Quelques précisions sur l'autel de Lorette, récemment offert en don au Musée de Saint-Boniface.

Anie CLOUTIER

Dans son édition du 6 novembre, *La Liberté* publiait en première page une photographie de l'ancien autel de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, propriété depuis peu du Musée de Saint-Boniface. Une lectrice, Agnès Goulet a porté à notre attention le fait que le maître-autel n'était pas complet. Il a en effet été amputé de son retable (élément surélevé situé à l'arrière de l'autel).

«Est-ce que la partie qui manque aurait été brisée en tombant "du ciel"? Ou aurait-elle été démolie lors du dépouillement des églises?, se demande Agnès Goulet. Cet autel, a été construit par Auguste Gauthier, un architecte de renom. C'est mon arrière grand-père, Elzéar Lagimodière qui a fait don à la paroisse de Lorette de cet autel et du chandelier qui paraît sur la photo.»

Rappelons que le maître-autel, dont la construction remonte à la fin du 19e siècle, présente la caractéristique d'avoir été peint par Constantin Tauffenbach qui a notamment peint l'église de Sainte-Anne et réalisé en 1918 l'intérieur de la chapelle Notre-Dame du Bon Secours à Saint-Norbert.

Selon l'artiste et amateur d'histoire Robert Freynet, l'autel de la sainte Vierge (que l'on aperçoit à gauche de la photo), l'autel de Saint-Joseph ainsi que la partie surélevée du maître-autel auraient été perdus ou détruits après Vatican II. Cette théorie est partagée par l'abbé Maurice Jeanneau, actuel curé de Lorette. «On s'en serait débarrassé dans les années 1960 quand les curés ont commencé à faire face aux fidèles, croit-il. Ça fait sept ans que je suis ici et je ne l'ai jamais vu.»



Photo: Gracieuseté Claude Ferland.

Le maître-autel et l'autel de la sainte-Vierge de Lorette tels qu'ils apparaissaient à l'origine.

Paroissien et amateur d'histoire locale, Jean-Baptiste Grégoire précise que l'autel de la sainte Vierge a été donné par Simon Savoie a été réalisé par Auguste Gauthier tandis que l'autel de Saint-Joseph était un don de Rémi Manaigre et a été réalisé par Joseph Landry. Jean-Baptiste Grégoire confirme que le retable et les deux petits autels auraient été détruits en 1965 suite aux rénovations de l'actuelle église de Lorette. Cette dernière, dont la construction a été entamée en 1894, a été bénie en 1900. Elle remplaçait la première église de Lorette, construite en 1879 et démolie en 1903. «René Desautels a réalisé le nouvel autel qui faisait face au peuple en 1965, explique-t-il. On aurait alors rangé l'ancien autel dans une des alcôves à droite du sanctuaire. C'est là qu'il est resté jusqu'à cette année. Mais les paroissiens voulaient installer un nouvel orgue et il ne restait plus de place pour l'autel. Quelqu'un a donc eu la bonne idée d'en faire don au Musée.»

LIVRE

Au-delà des deux solitudes

Oubliez la notion des deux peuples fondateurs: Donald Smith propose les trois peuples égaux. La nation canadienne, dit-il, est composée de trois collectivités: les Français, les Anglais et les Autochtones.

Pascal DUBÉ

De passage à Winnipeg le 6 novembre dans le cadre du lancement de son livre *Beyond Two Solitudes*, l'auteur québécois Donald Smith lance un cri du cœur. Le professeur de littérature de l'Université Carleton affirme que la nation canadienne est arrivée à un tournant de son histoire et qu'il est temps de rapprocher les deux solitudes. Il ne s'agit pas d'un essai politique, mais bien d'une expérience vécue et d'un point de vue différent.

Dans son livre *D'une nation à l'autre* (1), lle livre français dont est issu l'adaptation anglaise de *Beyond Two Solitudes*, Donald Smith raconte comment il a appris le français, répond aux critiques des principaux dénigreurs de la culture québécoise et donne la parole à d'autres créateurs anglophones qui, comme lui, ont adopté le français comme langue d'expression. L'auteur s'adressait aux francophones en leur affirmant que les anglophones sont mal représentés par des critiques comme Diane Francis et William Johnson qui ne font que dénigrer la culture francophone.

Avec l'adaptation anglaise de son livre, l'auteur vise maintenant les anglophones du pays. «Comme dans *D'une nation à l'autre*, je donne la parole à des anglophones qui ont choisi de vivre au Québec, indique Donald Smith. L'intolérance et l'incompréhension envers le Québec me donnent parfois des frissons. Pourquoi il faudrait toujours écouter les messages des Lucien Bouchard et des Jean Chrétien? Mon livre n'est pas une œuvre politique, c'est un cri du cœur pour montrer qui nous sommes.

«Je veux que les gens sachent ce qui existe. Il faut repenser le pays, propose Donald Smith. Je crois que comme une grande partie des Canadiens, je suis tanné du statu quo. Nous sommes dans une impasse présentement et nous devons proposer quelque chose de nouveau. Les gouvernements doivent avoir le courage de reconnaître dans une déclaration de principe les trois communautés qui composent le Canada; les francophones, les anglophones et les autochtones.»

Pour Donald Smith, les trois communautés doivent recevoir l'assurance de leur reconnaissance pour se développer. À son avis, la notion des deux peuples fondateurs est trompeuse puisque les autochtones habitaient le continent bien avant l'arrivée des premiers Européens.

Alors que le Québec est en campagne électorale, le livre de Donald Smith risque de créer des remous dans le reste du Canada. Pourtant l'auteur refuse de faire de la politique. Il aimerait bien cependant que son livre puisse faire taire les extrémistes des deux clans.

«Je ne suis pas politicien parce que je n'ai pas de cause à défendre, mentionne-t-il. Mon but est de dire qui nous sommes. Je veux montrer aux francophones que les anglophones ne pensent pas toujours comme certains journalistes ténors qui dénigrent les francophones. C'est malheureusement la perception de nombre d'entre eux.

«Pire encore, la campagne électorale qui se déroule présentement ne présente rien de nouveau au plan constitutionnel, remarque Donald Smith. La seule chose, c'est qu'il y a deux chefs charismatiques qui s'affrontent. J'espère seulement que mon livre saura créer des ponts, entamer un dialogue entre le Québec et le Canada. Je veux également inclure les autochtones. Les trois peuples doivent être égaux.»

(1) D'une nation à l'autre est paru chez Stanké en 1997.


photo: Pascal Dube
Donald Smith lance un cri du cœur dans *Beyond Two Solitudes*.

COUPE GREY

Les Stampeders champions

La dernière victoire des Stampeders à une coupe Grey remonte à 1992 alors qu'ils avaient vaincu les Blue Bombers par le pointage de 24-10 au Skydome de Toronto.

Marc-Éric BOUCHARD

Un botté de placement de 35 verges de Mark McLoughlin a permis aux Stampeders de Calgary de remporter la 86e édition de la coupe Grey présentée devant près de 35 000 personnes au stade de Winnipeg le dimanche 22 novembre. Les Tiger Cats d'Hamilton menaient 16-10 à la demie, mais la troupe de Wally Buono est revenue de l'arrière et s'est sauvée avec la victoire par la marque de 26-24.

Ancien joueur des Blue Bombers dans les années 1940, Laurent Desjardins a suivi le match au petit écran. «Je voulais que les Stampeders de Calgary l'emportent et ils ne m'ont pas déçu, souligne-t-il. Ç'a été une partie très excitante et les partisans de Winnipeg ont profité d'un temps superbe.»

Passionné de sports, Laurent Desjardins croit que le stade de Winnipeg n'a pas été rempli en raison du prix des billets et de la piètre performance des Blue Bombers au cours des deux dernières années. «C'est ridicule de demander plus de 100 $ par billets pour une famille, explique-t-il. Seules les compagnies peuvent se permettre d'acheter des billets pour la coupe Grey. Elles déduisent ça de leurs impôts et en font profiter leurs employés. La frustration de plusieurs amateurs de Winnipeg à l'endroit des Blue Bombers, a également nui à la vente des billets.»

Ancien ministre néo-démocrate, Laurent Desjardins s'intéresse beaucoup aux sports professionnels. Mais il déplore comment le sport professionnel tend à évoluer ces dernières années. «Ce n'est plus pour le plaisir du sport, mais pour les fameux dollars américains, mentionne-t-il. Dans le domaine du hockey, il y a beaucoup trop d'accrochages et les joueurs de baseball ont des salaires extravagants. Je m'ennuie de l'époque de Jean Béliveau et des Blue Bombers des années 1950.»

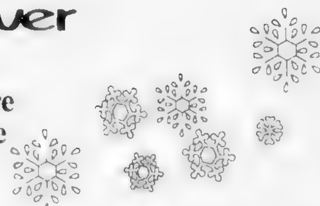


Archives La Liberté
Laurent Desjardins: «Le sport est une grosse business et se sont les amateurs qui en sortent les grands perdants.»











Sports éclairs

Basketball

• L'Université de Winnipeg organise un tournoi de basketball avec des équipes de trois joueurs. L'activité est prévue pour le 28 mars 1999. Coût: 60 $ par équipe (786-9329).

Jeux panaméricains

• L'organisation des Jeux panaméricains est à la recherche de figurants pour la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le 23 juillet 1999 (Brian Koshul au 782-8179).

Volley-ball

• Des ateliers de volley-ball sont offerts à partir de janvier par Mike Burchuk (663-9880).

Hockey

• Présentation d'un tournoi pee-wee à l'aréna Seven Oaks du 14 au 19 janvier. Coût: 600 $ par équipe (Gary au 339-6618). • Canford Sports accepte des équipes pour la nouvelle saison de hockey-éponge (784-9000, poste 7465). • Un camp d'entraînement de hockey pour les garçons et les filles nés en 1986 aura lieu en janvier. Le but est de former une équipe étoile pour différents tournois (Jim Barnes au 291-0229.) • Paul Gauthier des Habs de La Broquerie est le meilleur pointeur de la Ligue Hanover-Taché avec un total de 16 points et son coéquipier, Carey Hebel, suit derrière avec 15 points. En fait, sept des dix meilleurs marqueurs portent l'uniforme des Habs. Les Habs qui connaissent un bon début de saison accueilleront les 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo le samedi 28 novembre à 20 h à l'aréna de La Broquerie. Les North Stars d'Île-des-Chênes qui sont encore invaincus rendront visite aux Royals de Saint-Jean-Baptiste le samedi 28 novembre à 20 h à l'aréna de Morris. • Les Blues de la région sud-est affronteront les Terriers lors d'un match de la Ligue junior du Manitoba présenté à Portage-la-Prairie le dimanche 29 novembre.

Les Habs

• Le Club sportif de La Broquerie est à la recherche de documents et de renseignements pour la mise en œuvre d'un livre sur l'histoire des Habs de La Broquerie (Monique Gauthier au (204) 424-5323.)

Ballon-balai

• Vous-êtes intéressé à jouer au ballon-balai? Des parties sont prévues tous les lundi à Oak Bluff (Doug au 895-9292 ou Cathy au 925-5668).

Curling

• Le Club de curling Heather de Winnipeg est à la recherche de deux équipes pour compléter la ligue masculine. Coût: 440 $ par équipe (Carol au 261-4821). • La Ligue commerciale d'Elmwood est à la recherche de joueurs les samedis matins (Ron au 668-0176).

M.-É. B.

VOLLEY-BALL

Louise Saurette: athlète de la semaine

La voleyeuse de Letellier impressionne son entourage par son leadership exemplaire.

Marc-Éric BOUCHARD

Étudiante en 12e année au collège Saint-Jean-Baptiste, Louise Saurette a été nommée athlète de la semaine du 17 novembre par l'Association des écoles secondaires du Manitoba.

La jeune sportive de 5 pieds 8 pouces excelle tant par ses performances sportives que par son leadership dans sa communauté. L'entraîneur des Saints du collège Saint-Jean-Baptiste, Sheldon Bouchard, prend un grand plaisir à la côtoyer. «C'est l'une des meilleures athlètes que j'ai eu le privilège de connaître, dit-il. Elle est très sérieuse dans son entraînement et dans ses préparations avant les parties. Ce n'est pas une fille qui parle beaucoup, mais elle sait se faire respecter pour sa persévérance et sa concentration. Louise est la meilleure bloqueuse qui ait fréquenté le collège Saint-Jean-Baptiste. C'est une fille tellement fiable que je n'ai eu aucune hésitation à la nommer capitaine de l'équipe.»

Âgée de 17 ans, Louise Saurette veut avant tout s'amuser et avoir du plaisir. «Le volley-ball est un prétexte pour garder la forme et pour rencontrer des amis, souligne-t-elle. Grâce à ce sport, j'ai eu la chance de rencontrer de bonnes personnes.»

En plus de la pratique du volley-ball, elle aime jouer au badminton et à la balle-rapide. «J'apprécie les sports pour le contexte social, mentionne Louise Saurette. Je n'ai jamais été forcée de faire du sport. Quand je ne retirerai plus de plaisir à la pratique des sports, je ferai autre chose.»

En plus de bien s'amuser, Louise Saurette maintient une moyenne scolaire de 80 %. «Je préfère les cours d'anglais et les arts, mentionne-t-elle. D'ici quelques années, j'espère me partir en affaires et j'aimerais être propriétaire d'un restaurant ou on servira le meilleur café et les meilleures pâtisseries en ville.»

Tournoi de la DSFM

Près de 500 élèves de plusieurs écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont participé au championnat de volley-ball présenté le vendredi 20 novembre dans différentes écoles de Saint-Boniface. Chez les filles de la 7e année, l'école Noël-Ritchot a défait l'école précieux-Sang par des pointages de 15-12 et 15-11. Du côté des garçons de la 7e année, l'école Pointe-des-Chênes a vaincu le collège Louis-Riel par des marques de 13-15, 15-4 et 15-6.

Chez les filles de la 8e année, l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste a blanchi l'école Noël-Ritchot en deux sets de 15-1 et 15-6. Chez les garçons de la 8e année, l'école Lacerte a eu le meilleur sur l'école élémentaire Saint-Jean-Baptiste par deux sets à un. Enfin, chez les filles du secondaire 1, le collège Louis-Riel # 2 a remporté la victoire aux dépends du collège Louis-Riel # 1 par des sets de12-15, 15-12 et 15-11. Chez les garçons, l'école de Sainte-Agathe s'est inclinée face au collège Louis-Riel par des pointages de 15-10 et 15-11.



photo: Marc-Éric Bouchard

Les membres de l'équipe masculine de 7e année de l'école Lagimodière comptent parmi les nombreux jeunes ayant participé au tournoi.

HOCKEY

Gérald Tétrault quitte la ligne bleue

Gérald Tétrault, qui endosse l'uniforme des Bisons de l'Université du Manitoba, a été nommé attaquant. C'est la première fois depuis son jeune âge qu'il ne jouera pas à la défensive. «L'entraîneur aime ma rapidité et il m'a inséré sur le trio de Marc Gaudet, souligne-t-il. C'est la première fois que je sens que l'entraîneur a confiance en mes moyens. Il me donne la chance de prouver que j'ai ma place avec les Bisons. L'équipe a décidé de faire appel à des joueurs ayant de gros gabarits à la défensive et de placer les joueurs de finesse à l'attaque. Je trouve que c'est une excellente idée et déjà ces remaniements apportent des dividendes.»

Gérald Tétrault qui est âgé de 21 ans en est à sa deuxième année avec les Bisons et il croit que l'entraîneur Mike Sirant a pris de bonnes décisions. «L'année dernière, je critiquais souvent ses choix de joueurs et ses stratégies, mentionne-t-il. Je suis petit et il réalise que je suis plus efficace devant le but adverse que devant le mien. J'aime l'ambiance au sein de l'équipe et j'espère qu'on continuera à accumuler les victoires.» Cette décision semble porter fruits parce que l'équipe est parmi l'une des meilleures formations de la ligue inter-universitaire de l'Ouest. La saison dernière, les Bisons avaient été éliminés en séries éliminatoires face aux Huskies de l'Université de la Saskatchewan.

Après avoir vécu une année de transition, Gérald Tétrault aime bien jumeler les études, le hockey et le travail. «La première année a été difficile, mais je me suis adapté, explique l'étudiant en management. Il s'agit de prendre la vie une journée à la fois et pour l'instant je suis bien organisé et je suis bien appuyé par ma famille.»

Télé-horaire de la semaine du 30 novembre au 6 décembre 1998



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h00 Pacha et les chats
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h30 Lingo
12h00 Le Midi
12h30 Le Parc des braves
13h30 Marilyn
14h00 La Vraie Vie
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 Élection 1998
23h00 Film- Bébés

Mardi

16h00 Les Histoires fantastiques d'Allen Strange
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Réseaux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h53 Politique fédérale
➤)h00 Découvertes
1h00 Cinéma: **La Peste**. *Fr. Argent. G.-B. 1992. Drame.*
3h20 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Les Aventures de la courte échelle
16h24 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Ce soir ouest
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h20 Vues d'ici: **De ma fenêtre.** *Can 1994. Documentaire.*
1h10 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h50 Branché
➤ 0h20 Cinéma: **Madame Bovary.** *Fr. 1991. Drame.*
2h55 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Magie du miroir
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Double étoile
19h00 Maman chéne
19h30 Kamikazes
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Cinéma: **Bye Bye boss** *É.-U.1994. Comédie dramatique. Un jeune homme ambitieux supporte les insultes et les crises de son patron, jusqu'au jour où se dernier s'intéresse à sa petite amie. Possédé par un désir de vengeance, il le prend en otage et lui remet la monnaie de sa pièce.*
2h00 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Histoires de peluches
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **L'Histoire sans fin II.** *All.1989. Conte. Les aventures d'un jeune garçon entraîné au royaume de Fantasia par le truchement d'un livre emprunté en librairie.*
14h30 Direction : Sud
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h29 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-Suspense: **Beijing express.** *Can./G.-B. 1995. Comédie dramatique. Un ancien espion est recruté par un individu pour intercepter des malfaiteurs qui se sont emparés d'un virus mortel.*
0h18 Chapeau melon et bottes en cuir
0h00 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h00 Gaspard le gardien du parc
8h30 Quasimodo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second Regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Le Show du Refuge.**
➤ 22h00 Le Téléjournal
22h29 Suspect numéro 1
23h29 Les Nouvelles du sport
23h50 Ciné-Club. **Toto le héros.** *Fr.-Belg. 1991. Comédie. Thomas est convaincu d'avoir été échangé, à la naissance, contre Alfred, son voisin, qui a grandi dans une famille aisée et qui a eu une vie bien remplie.*
1h30 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
10h58 Le TVA, Édition du midi
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Résultats Québec 98
23h06 Infopublicités
1h06 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Place Melrose
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info national média
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Caméra choc
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
23h01 Infopublicités
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Politiquement Colette
19h00 Diva
20h00 Ces enfants d'ailleurs
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Drôle de cinéma : **École de ski 2**. *É.-U. 1994. Comédie.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Des crimes et des hommes
22h30 TVA sports
23h02 Infopublicités
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Cyber Club
11h00 Le championnat de quilles
12h00 Le défilé du Père Noël
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné-pop: **Pile non-comprise.** *É.-U. 1987. Comédie. Des extraterrestres aident un couple à lutter contre des industriels qui veulent transformer leur quartier en un imposant ensemble architectural.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Le retour de Batman.** *É.-U. 1992. Drame fantastique. Un justicier masqué s'efforce de contrer les entreprises de deux criminels.*
➤ 19h30 Ciné extra : **Darkman.** *É.-U. 1989. Drame fantastique. Défiguré à la suite de la destruction de son laboratoire, un sientifique entreprend de se venger en adoptant diverses apparences.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h54 Ciné-lune: **Malcolm X.** *É.-U. 1992. Drame biographique. Les faits marquants de la vie de l'activiste noir Malcolm Little.*
2h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicités
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné pop: **Love story.** *Am. 1970. Comédie dramatique. Un fils de bonne famille étudiant en droit s'éprend d'une camarade d'origine modeste.*
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Harry et les Henderson.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Une famille sympathise avec une créature simiesque qu'elle a ramenée à la maison après l'avoir frappée avec sa voiture.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Ciné-dimande: **À déterminer**
21h30 Le TVA Édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Vins et fromages
23h51 Évangélisation 2000
23h21 Info national média.
1h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 29 novembre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la Maison de la foi
Communauté des sourds
de Montréal par Gérard Bernatchez, prêtre



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Mediterranéo (L)
Olympica II (Ma)
Funambule (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Val D'Or / Percé (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Polémiques (L)
Kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Viva (J)
Outremers (V)
9h00 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h30 Montagne (L)
L'hebdo (Ma)
Temps présent (Me)
Savoir plus santé (J)
Parole d'expert (V)
10h30 Voilà Paris
11h00 Journal international de TV5
11h15 Zig zag café
12h00 Bouillon de culture (L)
Partir... sur la route des îles (Ma)
Reflets (Me)
Ça se discute (J)
Faxculture (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Courants d'art (Ma)
Espace francophone (Me)
Découverte (V)
13h15 Franc parler (L)
13h30 Autant savoir (L)
Les carnets du bourlingueur (Ma)
Habitat traditionnel (Me)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 D'un monde à l'autre
20h10 Les pieds sur l'herbe
20h35 L'hebdo
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Musiques au coeur
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Paris chic choc
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 La marche du siècle
20h00 À bon entendeur
20h30 Temps présent
21h15 Grand tourisme
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 D'un monde à l'autre
1h25 Les pieds sur l'herbe
1h50 Faxculture
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 La marche du siècle
1h15 À bon entendeur
1h45 L'hebdo
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Musiques, musique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Mon coeur est témoin
20h00 Orages d'été : Avis de tempête
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
1h45 Temps présent
2h30 Grand tourisme
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Partir... sur la route des îles
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h50 Revue de presse canadienne
23h00 Le journal des arts et du spectacles
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Ça se discute
1h45 Outremers
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Courants d'art
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Funambule
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Journal de TV5
11h15 Franc parler
11h30 Temps d'affaires
12h00 Les arts et les autres
12h30 Magellan
13h00 Génies en herbe
13h30 Pas si bête que ça!
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Outremers
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Patrick et les Saltimbanques
20h40 Paris chic choc
21h05 Mario Pelchat : c'est la vie
21h35 Journal belge
22h10 Union libre
23h35 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Journal des arts et des spectacles
2h30 Magellan
3h00 Viva
3h45 Méditerranéo
4h15 Y'a pas match
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Les carnets du bourlingueur
5h30 Cap aventure
6h00 Temps d'affaires
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Signes
7h30 Bus et compagnie
8h30 Le petit journal
9h00 Musiques au coeur
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h15 Le journal des arts et du spectacle
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h25 Le journal du temps
14h30 Orage d'été : avis de tempête
16h00 Journal suisse
16h30 Paris chic choc
17h00 Partir... sur la route des îles
17h55 Bouche à oreilles
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Si j'ose écrire
20h45 Viva
21h30 Journal belge
22h00 Mon coeur est témoin
23h30 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Patrick et les Saltimbanques
1h55 Union libre
3h25 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30- Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horions francophones
4h00 Impact

Association des juristes

L'appui du ministre

Le ministre provincial de la Justice, Victor Toews, devrait annoncer au cours des prochaines semaines la nomination d'un troisième juge bilingue à la cour provinciale.

Pascal DUBÉ

Le ministre de la Justice du Manitoba, Victor Toews, était le conférencier invité à l'assemblée générale annuelle de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), qui a eu lieu le 18 novembre à la Vieille Gare. Le ministre a réitéré son appui au rapport du groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire du Manitoba.

«Victor Toews a appuyé les démarches que nous avons entreprises avec la Gendarmerie royale du Canada, notamment dans le cas de la fermeture du détachement de Saint-Pierre-Jolys, indique le coordonnateur de l'AJEFM, Guy Jourdain. Le ministre a également démontré qu'il était sensible aux besoins des francophones en parlant du rapport du juge Chartier et de notre étude sur l'amélioration des services offerts en français.»



Archives La Liberté

La présidente sortante de l'AJEFM, Marianne Rivoalen, explique que les postes de l'exécutif seront comblés à la prochaine réunion du conseil d'administration de l'Association en décembre.

Dans un rapport d'une douzaine de pages, la présidente de l'AJEFM, Marianne Rivoalen a présenté les principales réalisations de l'organisme au cours de la dernière année. Parmi les plus importantes, on note le rapport du groupe de travail sur l'amélioration des services en langue française au sein du système judiciaire au Manitoba, la réalisation d'une vidéocassette sur l'accès aux services de justice offerts en français et la réunion du Comité d'orientation du programme national d'administration de la justice dans les deux langues officielle, qui s'est tenue à Saint-Boniface du 16 au 18 avril 1998.

«Au cours de la prochaine année, souligne Guy Jourdain, nous aimerions terminer la préparation d'un cédérom sur les services offerts en français. La Province devrait d'ailleurs faire une annonce d'appui financier dans ce sens prochainement. Nous allons aussi poursuivre nos efforts de sensibilisation et d'éducation envers la population.

«Un des dossiers que nous allons probablement surveiller de près est le dossier de la Loi sur les contraventions que le fédéral voudrait confier aux provinces, affirme Guy Jourdain. Les droits linguistiques des personnes qui seraient prises à chasser illégalement sur des réserves nationales ou qui se verraient donner une contravention pour excès de vitesse dans les parcs ou les aéroports par exemple, ne seraient alors pas nécessairement garantis. C'est un dossier qui préoccupe les juristes de partout à travers le pays.»

Neuf administrateurs ont été élus par l'AJEFM pour la prochaine année. Il s'agit de Marianne Rivoalen, Alain Laurencelle, Guy Jourdain, Norman Boudreau, Antoine Fréchette, Antoine Hacault, Jean-Marc Ruest et de Cynthia Myslicki qui est la seule à entamer un premier mandat. Sylvie Ross est la seule membre également élue qui n'est pas juriste. Elle en sera à un deuxième mandat.

Les budgets de l'AJEFM s'élèvent à près de 45 000 $ et servent à financer les activités de sensibilisation et d'éducation préparés par l'organisme. Environ 25 000 $ proviennent du ministère de la Justice du Canada et l'autre 20 000 $ du ministère du Patrimoine canadien.

Éducation

Programmes de français menacés

Pascal DUBÉ

L'association Canadian Parents for French demande à la ministre du Patrimoine canadien de revoir à la hausse le financement accordé pour le Programme de langues officielles en enseignement (PLOE). L'annonce faite par la ministre Sheila Copps en mars dernier réduirait les subventions accordés de 228 millions $ sur cinq ans. À la sortie de l'assemblée générale annuelle de Canadian Parents for French, section du Manitoba, qui s'est tenue à Winnipeg le 14 novembre, l'association demandait l'appui des parents.

«Si la ministre Sheila Copps nous accorde seulement les 835 millions $ annoncés sur une période de cinq ans, il s'agirait d'une perte de 30 % comparativement à ce que nous avons eu en 1993, explique la présidente de la section manitobaine de Canadian Parents for French, Gitta Schwartz. Cette année seulement, les budgets accordés à l'enseignement du français comme deuxième langue ont diminué de 12 % pour se chiffrer à 152 millions $.» Cet argent doit être divisé entre chacune des dix provinces et deux territoires pour venir en aide à l'enseignement du français ou de l'anglais comme langue seconde.

Ce n'est pas la première fois que Canadian Parents for French tire la sonnette d'alarme en ce qui concerne le financement du PLOE, un programme financé par les deux niveaux de gouvernement. L'organisme rappelle que plus de 18 500 élèves sont présentement inscrits en immersion française et des milliers d'autres dans les classes de français de base.

«Il faut bien comprendre que cet argent ne sert pas à financer l'enseignement de la deuxième langue, mais vient appuyer ces programmes en défrayant une partie des moniteurs de langue dans les écoles, le matériel scolaire qui coûte souvent plus cher et les programmes de bourses pour les étudiants, indique Gitta Schwartz. L'entente doit être conclue d'ici la fin du mois de décembre. Nous invitons le plus de personnes possible, qui croient comme nous que le bilinguisme est important dans notre système d'éducation, à envoyer des lettres à leur député fédéral ou encore directement à la ministre Sheila Copps.»

Recyclez ce journal!

Gens

Le financement à l'école

Carole THIBEAULT

Un nouveau défi attend Rolande Kirouack. Embauchée par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pour combler un poste nouvellement créé la Directrice des projets spéciaux a du pain sur la planche. Elle a en effet pour tâche de trouver du financement et des partenaires pour appuyer les différents projets spéciaux de la division scolaire.

«Le financement et la collecte de fonds ne sont pas un domaine très structuré à la DSFM, explique Rolande Kirouack. Au départ, ma priorité sera donc d'élaborer une politique et de définir un cadre pour que ce soit clair. J'aurai aussi à étudier toutes les possibilités de financement et à mettre sur pied un plan d'action.»



Rolande Kirouack.

Le projet tourisme, l'enseignement à distance et la radio scolaire sont des exemples de projets spéciaux, continue-t-elle. Bien que ces projets reçoivent actuellement du financement, il faut assurer leur survie à long terme. La directrice des projets spéciaux tient à souligner que son rôle n'est pas d'entrer en compétition avec le travail de recherche de financement effectué par les parents dans les écoles. Elle mise plutôt sur le partenariat avec l'entreprise privée. «Pour chaque projet, nous devons évaluer les besoins aux plans des finances, des ressources humaines et de l'équipement. Ensuite, on va voir comment nos partenaires peuvent contribuer. L'argent qu'on recueille ne doit pas non plus remplacer le financement provenant des gouvernements destiné à la pédagogie.»

La DSFM a-t-elle aussi l'intention d'entreprendre des collectes de fonds destinées à l'ensemble de la communauté? «On ne veut pas devenir un autre Francofonds, observe Rolande Kirouack. Évidemment, on ne refusera pas les dons mais il faut que tout ça soit encadré. Pour l'instant, nous en sommes encore à l'étape où on se pose des questions. Et c'est pour ça qu'il est important qu'on commence d'abord par élaborer une politique.»

Anciennement à l'emploi de Plurielles et, plus récemment, de l'organisme de développement international Cuso, Rolande Kirouack est une habituée du réseautage et des collectes de fonds.

BUDGET PROVINCIAL

Les consultations auront-elles un impact?

Quelles sont les priorités des Manitobains? C'est ce que le gouvernement cherche à savoir en effectuant ses consultations prébudgétaires.

Carole THIBEAULT

Réinvestir les surplus dans la santé, l'éducation et les infrastructures, voilà le principal message lancé au gouvernement par les participants de la rencontre prébudgétaire tenue à Sainte-Agathe le 23 novembre. Cette soirée de discussion animée par le ministre provincial des Finances, Eric Stefanson, s'inscrit dans une tournée provinciale de 11 rencontres dont le but est de permettre à la population de donner son avis sur le prochain budget qui devrait être présenté selon la coutume en février prochain.

Composée majoritairement d'hommes de la génération des "baby boomers", l'assemblée a aussi proposé en force que la Province profite des surplus pour rembourser sa dette plus rapidement que prévu et pour réduire les taxes des petites entreprises et les impôts des particuliers.



photo: Carole Thibeault

Avec l'aide de facilitateurs, les participants ont travaillé en petits groupes pour définir leurs priorités dans le prochain budget provincial.

Réunis en petits groupes, la trentaine de participants en sont venus à ces résultats en se fiant sur des feuilles de travail élaborées par le ministère. «Je ne sais pas à quel point nos discussions vont influencer les décisions du gouvernement, mais je crois que ça valu la peine de faire l'exercice, a indiqué un des participants et homme d'affaires de Saint-Malo, Léo Roch. Et c'est certain que les discussions sont pas mal dirigées sur certains sujets mais je pense que le gouvernement n'a pas grand marge de manœuvre. Alors le fait qu'il nous consulte au moins sur ce qu'il peut changer, je trouve ça bénéfique.»

La Province en est à sa sixième consultation annuelle prébudgétaire. Ce fait, en soit, démontre bien la bonne volonté du gouvernement manitobain de respecter le désir de ses citoyens, a souligné le ministre Stefanson. «Pour faire notre recherche, les gens sont notre meilleure source d'information, a-t-il affirmé. Avec la rencontre nous pouvons avoir une idée de leurs priorités générales mais on leur demande aussi de nous spécifier les programmes qui ont le plus besoin d'argent.»

Afin de prouver encore plus son engagement, le gouvernement remettra également aux participants des 11 rencontres un sommaire des discussions tant au niveau local que provincial ainsi qu'une copie du budget. «Les gens pourront ainsi vérifier si nous avons respecté ce qu'ils nous ont dit», a ajouté Eric Stefanson.

Selon les données fournies par le ministre, les revenus de la Province cette année se chiffraient à 5,6 milliards $, dont plus du quart (26,4%) proviennent des impôts sur le revenu des particuliers. De cette somme, 1,9 milliard $ a été consacré à la santé, 1,1 milliard $ à l'éducation, 0,7 milliard $ aux services sociaux ainsi que 0,5 milliard $ au remboursement de la dette. Selon les prévisions du budget présenté en février 1998, les finances publiques devraient connaître un surplus budgétaire de 23 millions $ cette année, somme qui représente 0,5 % du budget total. Un surplus de 32 millions $ est prévu pour le prochain exercice financier.

L'économie diversifiée de la Province joue en sa faveur et devrait permettre aux Manitobains de passer à travers les chambardements de la crise asiatique sans trop d'égratignures, estime également Eric Stefanson.

Jouez au ministre des Finances

Quels sont les éléments qui peuvent influencer le gouvernement lors de l'élaboration de son budget? Voici quelques exemples de facteurs déterminants:

Écart d'un point ou de 1 % dans:	Impact sur le budget en millions $
la croissance économique	+/- 40
la valeur du dollar canadien par rapport à celui des États-Unis	+/- 8
les taux d'intérêts	+/- 18
les salaires de la fonction publique provinciale	+/- 37
la réduction de l'impôt sur le revenu (de 50 % à 49 %)	- 22
la réduction de la taxe de vente provinciale (de 7 % à 6 %)	- 120
la réduction de la taxe sur l'essence (de 11,5 ¢/litre à 10,5 ¢/litre)	-18
la réduction de la taxe des grandes corporations (de 17 % à 16 %)	-10
la réducation de la taxe des petites entreprises (de 9 % à 8 %)	-5

Nouveaux lots à vendre

Le fait d'attirer de nouveaux résidants à Saint-Adolphe profitera-t-il aux commerçants de l'endroit?

Anie CLOUTIER

De plus en plus de citadins cherchent à échapper à la pollution, aux taxes élevées et à la criminalité de la ville et vont gonfler la population des villages environnants. Mais Saint-Adolphe, village situé à moins de 30 minutes de Winnipeg, n'avait pas accès, jusqu'à récemment du moins, à cette manne de nouveaux arrivants. Étranglé par une digue devenue trop petite, le village ne disposait plus depuis longtemps de lots pouvant être développés. Mais c'était sans compter sur Paul Gagnon...

Promoteur immobilier, Paul Gagnon a développé plusieurs lots dans les environs de Lorette, Sainte-Anne et Richer et s'attaque maintenant à Saint-Adolphe. 25 lots, variant de 8 000 à 14 000 pieds carrés ont été connectés en septembre aux systèmes d'égout et de gaz, les rues (baie Le Gal et baie LeClerc) ont été tracées et pavées et les puits forés. Paul Gagnon n'attend plus que les acheteurs.

«J'ai fait l'acquisition en 1973 d'un terrain de 22 acres situé juste au nord du village de Saint-Adolphe, explique-t-il. La digue a été allongée en 1989 et protège maintenant ces lots. Dernièrement, je me suis associé avec mon voisin qui avait huit acres et ensemble, on a de la place pour 100 lots. Deux autres personnes ont aussi du terrain à l'intérieur de la digue ce qui fait qu'on pourrait éventuellement développer 181 lots au nord du village.

«Entre 500 à 600 personnes sortent de la ville chaque année, estime Paul Gagnon. Mais la dernière subdivision importante à Saint-Adolphe remonte aux années 1970 quand on a construit les maisons de la baie Lagassé et du chemin Hébert et puis, en 1983, un particulier a subdivisé son terrain, ce qui a libéré cinq ou six lots. Mais aujourd'hui, il n'y a plus aucun terrain vacant. Saint-Adolphe ne peut donc plus accueillir de nouveaux résidants et s'ils ne peuvent pas venir à Saint-Adolphe, ils vont aller s'installer ailleurs», indique Paul Gagnon qui blâme par ailleurs l'ancien conseil municipal pour les retards dans le développement domiciliaire.



photo: Anie Cloutier

Paul Gagnon: «C'est bon pour le village de s'épanouir et de grossir.»

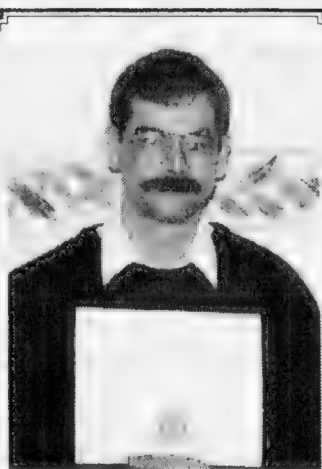
Comme l'indique l'administrateur de la municipalité de Ritchot, Yves Sabourin, l'installation des services d'eau, d'égout, de gaz et la construction des rues a été rendue possible grâce à une contribution de 565 000 $ dans le cadre du programme d'infrastructures Canada/Manitoba. Cette somme est habituellement défrayée à part égale par les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

«Mais la Municipalité n'était pas pour payer 188 000 $ pour que Paul Gagnon fasse de l'argent, explique le conseiller Gene Whitney. C'est pour ça que ça nous a pris trois ans à négocier une entente avec les développeurs qui devront finalement assumer les coûts.» Les rues et les services seront éventuellement transférés à la Municipalité, «dès que ces derniers se conformeront au code municipal», ajoute Gene Whitney.

Le conseiller ne croit pas que l'arrivée de nouveaux résidants à Saint-Adolphe permettra à la Municipalité de récolter plus de taxes. «Les sommes que nous récolterons seront allouées à l'entretien de nouvelles rues, ce qui fait qu'on arrivera kif-kif, estime Gene Whitney. Ce qui serait vraiment profitable pour le village serait que ces nouveaux résidants fassent affaire avec des commerçants d'ici. Mais on sait d'expérience qu'ils ont tendance à dépenser leur argent en ville.»

Propriétaire de Brodeur Frères, Hubert Brodeur reconnaît que Saint-Adolphe ne profitera pas nécessairement de cette manne. «Le grand danger c'est toujours qu'ils ne fassent pas grand commerce alentour, indique l'homme d'affaires. Mais sur 20 qui vont venir s'établir ici, il y en a bien un qui va y travailler. Et puis, leurs enfants vont aller à l'école ici. Ils vont s'amuser ici, aller à la patinoire. De toute façon, le village n'a rien à perdre. Si on n'accroît pas notre population, on va finir par stagner.»

Le village étudie par ailleurs la possibilité d'étendre la digue à l'est. «On essaye de profiter du programme de protection contre les inondations, indique Gene Whitney. En allongeant la digue on pourrait créer un petit parc industriel et créer de l'emploi à Saint-Adolphe, ce qui aurait des retombées très positives pour l'endroit.»



Félicitations!

Rhéal Beaudette
diplômé première classe comme Ingénieur mécanicien d'entretien.

Tu l'as bien mérité!

Heureux 10e anniversaire au moulin à papier de Kenora.

Ta famille et parenté sont fiers de toi.

CBC Radio-Canada

Radio-Canada désire constituer une banque de:

JOURNALISTES RADIO
INFORMATION RADIO FRANÇAISE

pour des besoins éventuels à temps plein ou à temps partiel, à Montréal ou ailleurs au pays.

Nous recherchons des candidats ayant une base en journalisme et possédant une bonne formation dans les domaines politique, économique, éducation, histoire, etc.

Les candidats devront posséder:

- formation universitaire dans un domaine relié à l'emploi;
- expérience en journalisme;
- bonnes connaissances générales;
- bonne connaissance de l'actualité régionale, nationale et internationale;
- maîtrise du français parlé et écrit ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais;
- doit être à l'aise au micro, même en direct;
- connaissances informatiques;

Les candidats seront soumis à des tests de rédaction et de connaissances générales et d'actualité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, le plus rapidement possible, à l'adresse suivante: Société Radio-Canada a/s Chantal Desroches, Ressources humaines, 22e étage, 1400, boul. René-Lévesque Est, Montréal, Québec, H2L 2M2, télécopieur (514) 597-4562.

Radio-Canada s'engage à appliquer le principe de l'équité en matière d'emploi et de représentation à l'antenne.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste d'enseignement à **l'École communautaire Réal-Bérard** :

Enseignant.e au secondaire
Contrat permanent à 100 % du temps
Matières :
• Sciences (sciences naturelles, physique, biologie)
• Mathématiques

Entrée en fonction : **le 4 janvier 1999 jusqu'au 30 juin 1999**.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le jeudi 17 novembre 1998** :



Monsieur Daniel Faucher
Directeur
École communautaire Réal-Bérard
Case postale 490
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone: (204) 433-7706 Télécopieur: (204) 433-3086

La Société franco-manitobaine, en collaboration avec Éducation et formation professionnelle Manitoba, sont toujours à la recherche de personnes bilingues (français et anglais) afin de combler des postes au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi. Les postes sont disponibles dès maintenant jusqu'au 2 avril 1999.

Les postes à combler sont :

- **Alliance française**
  Représentant(e) en marketing
- **Journal La Liberté**
  Agent(e) de promotion
- **Corporation Chaboillé (Saint-Pierre-Jolys)**
  Assistant(e) au chargé de projet
- **Société franco-manitobaine**
  Recherchiste projet de CD-ROM sur la communauté
- **Children's Festival**
  Agent(e) de communications francophone
- **Habitat Chez-Soi**
  Agent(e) de promotion
- **Réseau de femmes**
  Agent(e) de bureau
- **Bibliothèque St-Joachim (La Broquerie)**
  Bibliotechnicienne
- **Société Historique de Saint-Boniface**
  Technicien(ne) informatique
- **CKXL - Envol 91**
  Animateur(trice)
- **Cercle Molière**
  Technicien apprenti
- **Maison Gabrielle-Roy**
  Coordonnateur(trice)
- **L'Entre-temps des franco-manitobaines**
  Coordonnateur(trice)

Pour plus de renseignements sur les différents postes ou sur les critères d'admissibilité au programme, veuillez contacter monsieur Dennys Blackburn, à la Société franco-manitobaine, 383 boulevard Provencher bureau 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9.





Éducation et formation professionnel Manitoba

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

FILLMORE RILEY

Fillmore Riley est à la recherche d'un(e) **secrétaire juridique** au service du département de litige. La personne idéale pour combler ce poste aurait une expérience antérieure comme secrétaire juridique, préférablement dans le domaine du litige civil, et aurait une connaissance des logiciels Microsoft Windows 95 et Office 97. La capacité de s'exprimer aisément en français et en anglais, verbalement et par écrit, est essentielle.

Les curriculum vitae peuvent être soumis en toute confiance à :

Fillmore Riley
1700 Tour Commodity Exchange
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Z3
à l'attention : Mme N. Brockie
Courrier électronique:
nbrockie@fillmoreriley.com

La LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
515-

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue. P.L.
567-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE: d'une gardien(ne) à plein temps pour 2 enfants de 3 à 5 ans soit au domicile ou au Parc Windsor. 254-7287 ou 988-4227.
568-

À VENDRE

À VENDRE: Dodge Neon Ex 1996, 2 portes, noire, 4 nouveaux pneus. Inspectée, 102 000 km (sur autoroute). Très économique en essence, transmission 5 vitesses. Conduite par une femme. Doit vendre, veut acheter un camion. Demande 9 800 $ ou meilleure offre. Appelez après 18 h au (204) 422-9077.
542-

LOT À VENDRE: À Green Acres Memorial Gardens. Sur la route n° 1 Est. Valeur de 909 $ pour 600 $ ou meilleure offre. Tél.: 253-5596.
544-

ST. ALDOPHE ESTATES. Nouvelle subdivision. Lots et location superbe, avec eau courante, égoûts, gaz, rue asphaltée avec courbes et égoutières. Bon choix pour le moment. N'hésitez pas acheter dès maintenant. S.V.P. Appelez le **253-1185.**
554-

À VENDRE: Poêle à bois modèle «Haugh's» pour chalet ou sous-sol. Tout neuf inclus les briques. Demande 400 $. Composez le 233-3753.
564-

À LOUER

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureaux de 830 pi2. Disponible à partir du 1er décembre. Composez le 233-3753.
555-

À LOUER: 730, Saint-Jean-Baptiste. Duplex de 3 chambres à coucher. Chauffage, buanderie et stationnement compris. 700 $/mois. Disponible le 1er décembre. Composez le 233-3753.
556-

À LOUER: Beau logement au 192 rue Champlain. Une chambre à coucher. Non-fumeur. 425 $/mois tous les services compris sauf le câble. Composez le 235-0992.
560-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher. Rue Masson. Salon avec un plancher de bois franc, grande salle de bain. Cuisine avec frigo, lave-vaisselle, placard de chênes. 650 $/mois. Services extra. 668-7417.
563-

À LOUER: Garage double, pour entreposer auto, ski-doo ou bateau. Loué au mois. Composez le 233-3753.
565-

À LOUER: Appartement moderne d'une chambre à coucher sur la rue La Vérendrye. 450 $ par mois. Double stationnement disponible. Renseignements: 233-5722.
566-

À LOUER: À Saint-Boniface, 1 chambre à coucher, «side by side», Duplex. 465 $ par mois, comprend gaz, hydro, eau et stationnement. Composez le 254-2463 ou 984-5848.
569-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er décembre. Tous les services compris. Garage et stationnement inclus. Buanderie. Près du centre d'achat Saint-Vital. Excellente route d'autobus. 525 $/mois. Contactez Jeanne au 254-3509.
570-

Nécrologies



William Coindet

Le 24 octobre 1998 au Centre Hospitalier Taché, William Coindet est décédé paisiblement à l'âge de 100 ans. Il est allé rejoindre sa chère épouse, Yvonne (née Groenchild) décédée en 1990.

William est né le 28 février 1898 à Marchissy en Suisse. Jeune homme, il faisait partie de la cavalerie. À l'âge de 22 ans, il émigrait au Canada. Comme il aimait beaucoup les chevaux, il s'est trouvé de l'emploi sur un ranch en Colombie-Britannique. Par la suite, il a travaillé pour des fermiers à Notre-Dame-de-Lourdes avant de venir s'établir, vers 1930, sur une ferme à Île-des-Chênes. Il y a vécu une dizaine d'années avec Yvonne (épousée en 1931) ainsi que ses beaux-parents, tout en travaillant à l'Hospice Taché. Il aimait particulièrement le jardinage!

Vers 1940, il achetait le magasin Royal Visit sur le chemin Sainte-Marie. Il s'installe à Saint-Vital et y demeure jusqu'en 1992. Après le décès de sa femme, il allait régulièrement se distraire au Day Care du Centre Taché. Il aimait la compagnie, la jasette, le chant et la musique à bouche.

Devenu résident du Centre Taché en 1992, il continuait d'amuser les employés avec ses chants et sa musique à bouche. Il aimait se souvenir de tous les chants qui l'habitaient et de les dactylographier – avec un doigt! Il regardait souvent par sa fenêtre qui donnait sur le terrain de stationnement du Centre Taché et du Collège. Il disait, «Autrefois, ceci était tout mon jardin!»

William Coindet avait aussi travaillé pour la paroisse Cathédrale (entretien) et pendant 35 ans, chez Danny Gyslinck au Riverbend Greenhouse à Saint-Vital. Danny était pour lui comme un fils. Même à 94 ans, il transplantait des fleurs chez Danny!

William était une personne spéciale et unique; comédien, musicien, chanteur, travailleur, homme dédié, charitable et jovial. Tout le monde l'aimait et sa présence à une soirée animait toute la maison!

Il laisse dans le deuil beaucoup d'amis, quelques nièces et un neveu. Il a aussi deux cousines: Colette, en Suisse et Pierrette, à Ottawa; et une filleule Irma Trudeau-Gobert, de Portage-la-Prairie.

La célébration de cette vie riche et pleine a été présidée le 29 octobre 1988 par l'abbé Marcel Toupin à l'Église Saint-Eugène à Saint-Vital où William avait été un des pionniers. Il repose maintenant près de sa femme bien-aimée à Green Acres.

Merci Seigneur, pour William, qui a embelli la terre par sa présence. Une amie, Aline



Robert Hamonic

Paisiblement, le dimanche 15 novembre 1998 au Foyer Valade, notre cher Papa et grand-papa, Robert Hamonic, a remis son âme à Dieu et est allé rejoindre son épouse bien-aimée.

Robert fut précédé dans la mort par son épouse, Marguerite (née Breton) en 1987, par son frère, Eugène en 1997 ainsi que par ses parents, Jean et Léontine.

Se souviendront toujours de lui avec tendresse, ses enfants, Maurice (Joyce) de Headingly, Henri (Madeleine) de Saint-Malo, Jeannine (Jack) Henderson de l'Afrique du Sud et Gertrude (Henri) Desharnais de Saint-Vital; ses petits-enfants, Lucien Hamonic, Robert Gobeil, Joëlle (Gerry) Friesen, et Sean Henderson; une arrière-petite-fille, Jessica Friesen. Il laisse aussi dans le deuil, ses frères, Léon (Thérèse), Marcel (Janet), Édouard (Rolande) et Jean; ses soeurs, Rolande Cécile (Noël) , Thérèse (Léo), Betty (Gaétan); ses belles-soeurs, Jacqueline Hamonic, Cécile Gosselin, Soeurs Marie-Ange et Agnès Breton, Délima Breton, et Albertine Leclaire, ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Robert, l'aîné de la famille de Jean Hamonic Sr. et de Léontine Ledortz est né le 6 septembre 1916 à Assiniboia Saskatchewan. En 1933, la famille déménagea à Dufrost, Manitoba. En 1939, Robert épousa Marguerite Breton et ensemble ils se sont procuré une ferme laitière à LaRochelle en 1944. C'est sur cette ferme que les enfants, Maurice Henri, Jeannine et Gertrude (ainsi que de nombreux enfants adoptifs sans obligation) ont passé leur jeunesse.

De 1957 à 1981, Robert a oeuvré dans le domaine de la construction en Saskatchewan et au Manitoba. À Saint-Malo, Robert se dévouait à sa communauté, voir son travail dans plusieurs domaines tels que, commissaire d'école, secrétaire de l'élévateur Pool, directeur et président de la Coopérative de Saint-Malo, ainsi qu'une variété de fonctions avec la Caisse populaire de Saint-Malo pendant plus d'une vingtaine d'années.

Ses moments de loisirs furent passés à voyager, faire de la pêche, jouer au curling, jouer aux cartes et au bingo comme annonceur. Il aimait beaucoup les sports et encore plus les rencontres de famille.

Pendant les trois dernières années, Robert était résident au Chalet Malouin car sa santé lui manquait; depuis seulement quelques mois, il était patient au Foyer Valade.

Robert était un ami patient et consciencieux.

La famille de Robert désire remercier le personnel du Chalet Malouin à Saint-Malo et du Foyer Valade à Saint-Vital pour le dévouement et les excellents soins qu'ils ont accordés à Papa.

La messe des funérailles pour Robert Hamonic fut célébrée par l'abbé Joseph Choiselat en l'église de Saint-Malo le jeudi 19 novembre 1998 à compter de 10 h 30.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial de Saint-Malo suivant la messe.

Ceux qui le désirent sont priés de faire un don en mémoire de Robert à une charité de leurs choix.

La direction des funérailles de M. Robert Hamonic fut confiée au salon mortuaire LECLAIRE FRÈRES. 775-2220.



L'abbé Léon Savoie

mai 1913 - novembre 1998

Monsieur l'abbé Léon Savoie est décédé à l'Hôpital Saint-Boniface le 15 novembre 1998 à l'âge de 85 ans.

Monsieur l'abbé Léon Savoie est né à Winnipeg le 10 mai 1913, fils de Paul Savoie et d'Ozilia Comeault de Saint-Boniface. Il a été baptisé à la Cathédrale de Saint-Boniface le 11 mai 1913. Il a grandi à Saint-Boniface. Il fit ses études à Saint-Boniface, Manitoba, à Lebret et Régina en Saskatchewan.

Il fut ordonné prêtre dans la Cathédrale de Saint-Boniface par Mgr. Georges Cabana le 18 juin 1844 pour l'Archidiocèse de Régina. Il a dévoué 42 ans au ministère paroissial dans le Diocèse de Régina : 1944-1951 à Montmartre, Saskatchewan, 1951-1962 à Wolseley, Saskatchewan, 1962-1967 à Bellegarde, Saskatchewan, 1967-1977 à Montmartre pour un deuxième terme, 1977-1985 à Saint-Joseph the Worker, Régina, Saskatchewan.

Il a oeuvré au sein du mouvement Scout pendant 39 ans.

Il prit sa retraite à l'Archevêché de Saint-Boniface, Aile Saint-Antoine en 1985.

L'ont précédé dans la tombe : ses parents Paul et Ozilia Savoie, son parrain François Savoie, sa marraine Anne Comeault (Lapierre), son frère Émile Savoie, sa tante Josée Savoie et sa belle-soeur Édith.

Il laisse dans le deuil son frère Lucien à Kelowna, Colombie-Britannique; ses neveux : Michel, Paul, Jean, François Savoie et autres parents et amis.

Les prières pour le défunt seront récitées au Salon mortuaire P. Coutu, 156 rue Marion, le jeudi 19 novembre 1998 à 19 h 00.

Les funérailles auront lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface 1998 à 14 h 00 suivi de l'enterrement au cimetière de la Cathédrale.

Ceux qui voudraient faire un don en sa mémoire peuvent le faire à la charité de leur choix.

P. COUTU & CO. FUNERAL DIRECTORS, 156, rue Marion 949-4864.

Chronique RELIGIEUSE



MARIE-HÉLÈNE DUVAL
Laïque

Église chez nous

Je comparais l'autre jour l'Église à la circulation sanguine dans l'organisme. La pompe distribue le sang, puis le ramène par les veines... Lorsque ces dernières se font paresseuses, il arrive que le sang ne revienne pas jusqu'au coeur comme il le devrait. Ce dernier, surchargé, meure faute d'être lui-même irrigué, faute d'être informé.

Il arrive que l'on remplace un coeur fatigué, mal formé, mal nourri, par une machine qui pompe pour lui. Mais ça signifie alors que l'organisme perd toute autonomie. Il se retrouve dans un lit, branché à un appareil qui le garde en vie.

Quand la solution vient de l'extérieur, il est rare qu'elle redonne toute sa vigueur au corps qui la subit. Il aurait mieux valu que les cellules se régénèrent, que les vaisseaux reprennent leur pleine fonction, que tout l'organisme se mobilise pour que le coeur reste en bonne santé.

Si la santé de l'Église dépendait de ses... extrémités?

Si la solution aux problèmes d'aujourd'hui se trouvait...dans la réalité? la réalité d'ici... pas celle des autres! Qui peut mieux en parler que ceux qui s'y trouvent noyés? Mais voilà...peu habitués à s'exprimer, peu habitués à être écoutés, les laïques ont fini par se désintéresser d'une responsabilité qui est pourtant la leur...pour commencer!

En effet, être baptisé n'est-ce pas d'abord devenir de ceux et celles que Jésus a appelés...à annoncer la Vérité? à célébrer la Vie? à préparer la Voie? Prophète, Prêtre et Roi d'un peuple rassemblé par un prophète Crucifié, par un prêtre Immolé, par un roi Rejeté. Voilà ce qui est sacré!

Oh, bien sûr, comme on a toujours tendance à développer un côté de soi-même, comme dans l'organisme les organes se sont spécialisés, il y a des baptisés qui sont un peu plus prophètes que les autres. Il y a des baptisés qui sont un peu plus prêtre que les autres. Mais les uns ne dispensent pas les autres de toutes leurs fonctions.

Si aux prêtres a été confié la Parole, n'oublions pas que les fidèles ont la Parole. Dieu de tout temps s'est exprimé par la Réalité. Dans l'Histoire, par commencer : n'est-ce pas en racontant leur histoire que les premiers auteurs de la Bible décrivent la naissance de leur foi? Dans la vie aussi : n'est-ce pas en se référant à la vie quotidienne de ses contemporains que Jésus leur enseigne d'où Il vient? Et lorsqu'on ne se rappelle plus très bien de la mission donnée, n'est-ce pas dans la vie des premiers chrétiens que l'on se ressourcer? Et dire de celle des saints!

Si c'est dans la vie des gens que Dieu aime s'exprimer, empressons-nous donc de L'écouter! Si c'est dans la vie des que Dieu aime parler, ne vivons pas à moitié!



URGENCE santé

par Marc Savard

Avec la neige arrive aussi bien souvent les cas d'urgence reliés au froid. L'urgence la plus associée au froid est l'hypothermie, soit la diminution de la température du corps. L'hypothermie peut survenir à n'importe quel moment de l'année et est possible dès que la température ambiante est plus basse que celle du corps, en même temps que nous avons du mal à régler notre température interne.

Le corps humain perd constamment de la chaleur. Il en perd de quatre façons:

- **par l'évaporation.** C'est la capacité de notre corps à réduire sa chaleur interne en produisant de la transpiration. L'évaporation se produit aussi quand on respire.
- **par la convection.** C'est le phénomène par lequel la chaleur du corps est transmise à l'air qui passe au-dessus. Plus haut est le vent, plus vite nous perdons de notre chaleur. En hiver, l'indice de refroidissement du vent indique en chiffres la possibilité de perte de chaleur.
- **par le rayonnement.** Cela décrit le transfert de chaleur du corps vers un objet sans contact direct. La majorité des pertes de chaleur qui se font de cette façon ont lieu au niveau de la tête et du cou, des régions du corps très vascularisées (où il y a beaucoup de vaisseaux sanguins).
- **par la conduction.** Cela décrit le transfert de chaleur vers un objet, avec contact. Par exemple, un corps en contact avec de l'eau perd sa chaleur 25 fois plus vite que lorsqu'il est en contact avec l'air.

Quand notre corps perd trop de chaleur, il peut réagir en en créant ou en réduisant la perte de chaleur supplémentaire. Quand vous frissonnez en raison du froid, ou quand vous en avez les poils qui se dressent, votre corps est en train d'utiliser ses défenses naturelles contre le froid. L'hypothermie survient quand ces mécanismes sont insuffisants pour maintenir notre température.

Les signes et symptômes de l'hypothermie sont:

- **pour l'hypothermie modérée**: rythme de la respiration et pression sanguine qui augmentent, pouls qui s'accélère, parole lente, démarche instable, apathie, somnolence, incohérence et frissonnements.
- **pour l'hypothermie sévère**: respiration extrêmement lente, pouls extrêmement lent, absence de réactions, extrémités rigides et absence de frissonnements.

En cas d'hypothermie modérée, on peut couvrir la personne avec des couvertures (sans oublier les régions plus sensibles de la tête et du cou), et l'amener dans un environnement plus chaud. Si le patient a toute sa conscience, on peut lui offrir quelque chose de chaud à boire (mais attention aux risques d'étouffement).

Si l'hypothermie devient sévère, une ambulance doit être appelée immédiatement. Les risques pour le patient sont alors très sérieux. Évitez de le bouger car tout mouvement peut causer un arrêt cardiaque. Il faut couvrir le patient, ne rien lui offrir à boire ou à manger, ne pas le frotter et ne pas placer à côté de son corps des sources de chaleur externe.

Les engelures sont des situations que les Manitobains connaissent bien. Quand on se rend compte qu'une extrémité du corps est gelée, nous pouvons la réchauffer immmédiatement avec une autre partie de notre corps, et ensuite la couvrir. Si l'engelure est grave, la peau prend l'aspect de la cire, est rigide au toucher, enfle et développe des ampoules. Une aide médicale est alors nécessaire. Les engelures graves endommagent les tissus de la peau et doivent être réchauffées soigneusement.

Marc Savard est technicien en urgence médicale auprès d'Urgence Santé Rivière Seine/DeSalaberry EMS.

ZOOTHÉRAPIE

Une façon pas bête d'enseigner

La classe de sixième année de l'école de Notre-Dame de Lourdes compte 14 élèves, un professeur, mais aussi deux hamsters, deux tortues, un furet et des poissons.

Pascal DUBÉ



photo: Pascal Dubé

Cette année, le groupe de sixième année de l'école de Notre-Dame-de-Lourdes a choisi d'acheter des tortues.

Depuis quatre ou cinq ans, les élèves de sixième année de l'école de Notre-Dame-de-Lourdes doivent partager leur local de classe avec quelques petits animaux. C'est une façon de rendre la classe plus vivante, ainsi qu'aussi une méthode qui semble avoir fait ses preuves pour intéresser les jeunes à l'école et les responsabiliser.

L'enseignante Rita Doyon est derrière ce projet pour le moins particulier. «Je cherchais une façon de rendre la classe vivante, de donner aux élèves le goût de venir en classe, explique-t-elle. Le problème était particulièrement senti chez les jeunes garçons qui dès la sixième année perdent un peu d'intérêt vis-à-vis l'école.

«Plusieurs d'entre eux travaillent déjà sur la ferme de leurs parents ou s'intéressent plus à la nature qu'aux bancs d'école, poursuit Rita Doyon. Je ne crois pas que ce soit naturel d'enfermer des enfants entre quatre murs pendant six heures. Je voulais humaniser ma classe, la rendre vivante. Les animaux me permettent en partie d'atteindre ces objectifs.»

L'expérience s'est révélée intéressante et même profitable à plus d'un point de vue. Rita Doyon a réussi à responsabiliser certains élèves en leur demandant de s'occuper de l'entretien des animaux. D'autres se sont fait des amis. Le comportement des élèves est presque toujours modifié en présence des animaux.

«Cette année, j'ai une classe où il y a beaucoup de cas à problèmes à gérer, mentionne-t-elle. Mais avec les animaux, c'est plus facile de garder le contrôle. Quand mes élèves qui ont trop d'énergie s'occupent d'un hamster ou du furet, ils ne pensent pas à taper les autres élèves. Un élève qui avait des difficultés d'adaptation se trouve des amis dans les animaux.

«La bête accepte l'enfant comme il est et ne lui demande pas de changer, souligne Rita Doyon. Elle n'a pas d'attente envers l'élève. Tout ce qu'elle demande, c'est un peu de nourriture et de l'attention. À tour de rôle, les élèves doivent s'occuper de l'entretien des cages et soigner les animaux. C'est tout ce que je leur demande et ça marche bien.»

Les élèves doivent cependant se plier à certaines règles. Les animaux restent dans leurs cages durant les heures de classe. Les jeunes sont libres d'apporter les animaux à la maison à la condition que les parents acceptent. Ils doivent respecter leurs engagements et partager la «garde» des animaux avec les autres élèves.

Avoir des animaux dans une classe amène évidemment son lot d'imprévus. Alors que les élèves s'affairaient à passer l'aspirateur sous la cage des animaux, un des hamsters qui s'était sauvé de sa cage a littéralement été avalé par l'aspirateur. Heureusement, on a pu le secourir sans que l'animal n'ait trop souffert. Les élèves ont également eu la surprise d'avoir des bébés hamsters au cours d'une année scolaire.

«Mais l'activité qui a probablement le mieux marché, c'est le kidnapping des hamsters par la classe de troisième année, rappelle Rita Doyon. Ils nous avaient envoyé des lettres de rançon et nous, les professeurs, nous avions réussi à introduire une partie de notre contenu pédagogique avec ce jeu.»

Les jeunes développent même un certain sens d'initiative à travailler avec les animaux. «J'ai déjà eu de mes élèves qui m'ont fait des propositions d'activités avec les animaux, affirme Rita Doyon. Miguel Foidart, un des élèves de cette année a été le premier à donner un shampooing au furet de sa propre initiative.»

«Je crois que ça nous donne un peu plus de responsabilités, avoue une élève, Julie Fouasse. Ça donne aussi une chance à des élèves de la classe qui n'ont pas d'amis de se faire amis avec les animaux. Je pense que c'est une bonne chose et je suis contente qu'il y ait des animaux dans la classe.»

À première vue, il n'y aurait que des avantages à la zoothérapie dans les classes. L'enseignante s'est toujours assurées d'avoir l'approbation de la direction et l'appui des parents afin de poursuivre son programme.

«Ça ne coûte rien à l'école puisque c'est la classe qui s'assure de subvenir à tous les besoins des animaux, précise Rita Doyon. J'ai des parents qui m'ont fait des dons d'aquariums, de nourriture ou encore de litière. Encore une fois, ça aide les jeunes à devenir responsables et à se débrouiller.»

Malgré cela, Rita Doyon avoue cependant ne pas être une mordue des animaux! Elle aime leur compagnie, apprécie ce qu'ils font pour elle, mais ne recherche pas nécessairement leur présence.

«J'aime les animaux, n'allez pas mal m'interpréter, indique-t-elle. Je suis à l'aise avec les animaux et ils font partie d'un environnement où je me sens bien. Mais il faut bien choisir les animaux avec lesquels on travaille. Le furet est un animal social avec lequel on n'a pas trop de difficultés. Mais le chinchilla par exemple est un animal sauvage qui ne s'adapte pas.

«Disons que je n'aime pas tous les animaux, clarifie-t-elle. Pour les jeunes, les rats et les reptiles sont très à la mode. Je n'ai pas vraiment de problème avec ça, même que l'an dernier nous avions un iguane. Mais je ne suis pas prête à accepter n'importe quel animal. Il en va de même avec le nombre d'animaux que je veux dans ma classe. J'en ai déjà pas mal plein les bras avec 14 élèves pas mal actifs!»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire

182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840

Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


autopac


EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO Dunwoody

Services de consultations en affaires

5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca

Courrier électronique:
gchaput@winnipeg.bdo.ca

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

La LIBERTÉ

Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor*
192, Archibald
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Cet espace est à votre disposition!

La LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba	
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
Ailleurs au Canada	
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________